

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : Mohamed Benarbia

Prix: 4 DH

N°: 10786

Mardi 21 Avril 2026

*La bonne nouvelle
La croissance de l'économie
mondiale se maintient à 3,1%*

L'amère réalité
*L'économie marocaine
devra faire avec des
retombées inquiétantes*



Page 3



Le président du Parlement dominicain réitère le soutien de son pays à la marocanité du Sahara

Page 2



El Niño 2026, un phénomène climatique surestimé pour le Maroc

Page 4

Le président du Parlement dominicain réitère le soutien de son pays à la marocanité du Sahara



Le président de la Chambre des députés de la République dominicaine, Alfredo Pacheco Osoria, a réitéré le soutien de son pays à la marocanité du Sahara, lors de ses entretiens avec le président de la Chambre des conseillers, Mohamed Ould Errachid, tenus en marge de la 152e Assemblée générale de l'Union interparlementaire (UIP), qui a pris fin le

19 avril à Istanbul.

Il a précisé, à cette occasion, que l'élan international et onusien sans précédent, consacrant la justesse de la question de l'intégrité territoriale du Royaume, renforce la conviction de son pays quant à la crédibilité et la pertinence de la cause nationale, tout en réaffirmant la position constante de la République dominicaine en faveur de la

souveraineté du Maroc sur l'ensemble de son territoire, y compris ses provinces du Sud.

Par ailleurs, M. Pacheco Osoria a fait part de la volonté de son institution d'accompagner la dynamique positive qui marque les relations entre les deux pays, à travers le renforcement du dialogue parlementaire, l'échange de visites, d'expériences et d'expertises et la consé-

cration des mécanismes de coordination, de concertation et de coopération au sujet des questions d'intérêt commun, au niveau bilatéral et dans le cadre des forums parlementaires internationaux.

Pour sa part, M. Ould Errachid a salué la qualité des relations unissant le Maroc et la République dominicaine, qui ont connu ces dernières années une dynamique positive traduite par un échange de visites de responsables des deux pays, mettant l'accent, dans ce cadre, sur l'importance de la visite historique de Sa Majesté le Roi Mohammed VI dans ce pays des Caraïbes en 2004.

Il a également souligné le rôle de la coopération parlementaire dans le renforcement des relations entre les deux pays, à travers l'activation des mécanismes de partenariat et la consolidation de la coordination institutionnelle, pour élargir les domaines des échanges et des investissements et promouvoir le développement durable et les intérêts communs.

Le président de la Chambre des conseillers a exprimé sa gratitude pour les positions nobles et fraternelles de la République dominicaine concernant la question de l'intégrité territoriale du Royaume, à travers son soutien constant à la souveraineté du Maroc sur son Sahara et sa considération du plan d'autonomie comme la seule solution au conflit artificiel autour du Sahara marocain, en conformité avec la résolution 2797 du Conseil de sécurité.

Consulat mobile au profit des Marocains résidant à Ibiza

Un consulat mobile a été déployé, samedi et dimanche dans la ville d'Ibiza (située à 79 kilomètres de la péninsule ibérique), offrant des services de proximité et d'accompagnement au profit des membres de la communauté marocaine établie dans l'archipel espagnol des Baléares.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la politique de proximité menée par le consulat général du Maroc à Palma de Majorque au profit de la communauté marocaine en Espagne, conformément aux orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI et aux directives du ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger.

Le choix d'Ibiza pour organiser ce consulat s'explique par la forte concentration des ressortissants marocains, l'une des communautés les plus dynamiques des Iles Baléares contribuant de façon significative à la vie sociale, économique et culturelle de leur région d'accueil, tout en préservant un lien fort avec leur identité et leur patrimoine.

A cette occasion, différents services consulaires ont été fournis, notamment la délivrance de passeports biométriques, de cartes nationales d'identité électronique, d'actes adou-



laire et des fiches anthropométriques. Une assistance personnalisée a également été apportée aux membres de la communauté sur des questions administratives, sociales et notariales.

De nombreux bénéficiaires, dont certains venus de l'île voisine de For-

mentera, ont exprimé leur satisfaction pour cette initiative, qui leur a permis d'éviter les désagréments liés au déplacement au cours de la semaine jusqu'à Palma de Majorque pour effectuer certaines formalités administratives.

En raison du succès de cette opé-

ration, le consulat général prévoit, dans le cadre de son plan annuel, l'organisation de nouvelles consulats mobiles dans d'autres régions. L'objectif est de renforcer le service offert à la communauté marocaine là où elle réside.

La bonne nouvelle

La croissance de l'économie mondiale se maintient à 3,1%

L'amère réalité

L'économie marocaine devra faire avec des retombées inquiétantes



Le dernier rapport du Fonds monétaire international dresse un constat relativement mesuré : l'économie mondiale ralentit, mais résiste. La croissance devrait se stabiliser autour de 3%, tandis que l'inflation, bien qu'en recul, resterait élevée dans de nombreuses régions. A première vue, rien d'alarmant.

Pourtant, derrière cette lecture globale se cache une réalité plus contrastée, et pour des pays comme le Maroc, nettement plus préoccupante. Car ce que les institutions internationales décrivent comme un ajustement conjoncturel peut, dans certains contextes nationaux, se traduire par des tensions sociales profondes, voire durables.

Une économie mondiale sous pression... et un Maroc en première ligne

Le rapport met en avant trois dynamiques majeures : ralentissement de la croissance, persistance de l'inflation et incertitudes géopolitiques, notamment autour de l'énergie. Mais cette grille de lecture, conçue à l'échelle globale, tend à homogénéiser des situations profondément inégales.

Au Maroc, ces tendances prennent une tournure particulière. Le pays reste fortement dépendant des importations énergétiques et étroitement lié à la conjoncture européenne. Résultat : chaque choc externe — hausse des prix du pétrole, ralentissement en Europe — se répercute directe-

ment sur l'économie nationale. Cette dépendance structurelle transforme un simple ralentissement mondial en pression économique tangible pour les ménages marocains.

Inflation : une réalité plus dure que les moyennes globales

Sur le papier, l'inflation mondiale amorce un reflux. Mais cette moyenne masque des écarts importants entre régions et catégories sociales. Au Maroc, la hausse des prix — notamment alimentaires et énergétiques — pèse lourdement sur les classes moyennes et populaires.

Les recommandations du FMI sont classiques : rigueur budgétaire, ciblage des aides, maintien de la stabilité monétaire. Mais elles posent une question essentielle, souvent éludée : qui supporte réellement le coût de l'ajustement ?

Dans un pays où une partie importante de la population travaille dans l'informel, les marges de redistribution restent limitées, et les inégalités persistent. L'inflation n'est pas seulement un indicateur économique, mais un facteur de fragilisation sociale.

Énergie : une vulnérabilité structurelle

Le rapport insiste sur les risques liés aux tensions énergétiques mondiales. Pour le Maroc, cette question est centrale. Le pays, qui ne dispose pas de ressources significa-

tives en hydrocarbures, reste dépendant des marchés internationaux. Certes, des efforts importants ont été engagés dans les énergies renouvelables, mais cette transition reste incomplète. En attendant, la facture énergétique expose l'économie à des chocs répétés.

Cette situation crée une contradiction entre l'ambition de souveraineté énergétique et la dépendance persistante aux importations. Une tension qui limite la capacité du pays à amortir les crises.

Une insertion économique toujours asymétrique

Le FMI évoque les déséquilibres entre économies avancées et pays émergents. Mais il reste discret sur leur nature structurelle. Dans le cas du Maroc, cette asymétrie est pourtant évidente (spécialisation dans des secteurs à faible valeur ajoutée, dépendance aux investissements étrangers, forte exposition aux marchés extérieurs).

Cette configuration limite la marge de manœuvre des politiques publiques. Elle rend aussi le pays plus vulnérable aux fluctuations internationales.

Autrement dit, le problème n'est pas seulement la crise mondiale. C'est la position du Maroc dans cette économie mondialisée.

Quand l'économie nourrit les tensions sociales

Un élément reste largement absent du

rapport : les conséquences sociales et politiques de ces déséquilibres. Pourtant, les effets sont bien réels. Pression sur le pouvoir d'achat, précarité, frustrations économiques... autant de facteurs qui peuvent alimenter des tensions urbaines, la défiance envers les institutions et la montée de discours polarisants.

Dans ce contexte, les difficultés économiques ne restent pas cantonnées au champ financier. Elles se traduisent dans l'espace public, influencent les perceptions et redéfinissent les rapports sociaux.

Une lecture technocratique face à une réalité politique

Les solutions avancées par le FMI — discipline budgétaire, réformes structurelles, stabilité monétaire — reposent sur une approche technocratique de la crise. Mais cette approche montre ses limites dans des contextes comme celui du Maroc. Elle suppose une capacité d'action et d'ajustement qui ne prend pas toujours en compte les contraintes sociales, les équilibres politiques, ni les attentes des populations.

Or, une politique économiquement cohérente mais socialement contestée peut devenir difficilement soutenable.

Au-delà des chiffres, une question de modèle

Le rapport du FMI offre une lecture opportune des tendances globales. Mais appliqué au Maroc, il révèle surtout des fragilités structurelles : dépendance énergétique, vulnérabilité sociale, insertion économique asymétrique.

La véritable question dépasse donc la conjoncture. Elle touche au modèle de développement lui-même, à savoir comment réduire la dépendance extérieure ? Comment protéger les ménages sans fragiliser les équilibres macroéconomiques ? Et comment concilier stabilité économique et justice sociale ? Autant de défis qui ne peuvent être résolus par des indicateurs globaux ou des recommandations standardisées.

Une alerte plus qu'un diagnostic

Au fond, ce que montre ce rapport, malgré lui, ce n'est pas seulement l'état de l'économie mondiale. C'est la manière dont les chocs globaux révèlent — et amplifient — les fragilités nationales. Pour le Maroc, l'enjeu n'est pas seulement de résister à la crise. Il est de transformer cette contrainte en opportunité de rééquilibrage. Faute de quoi, les turbulences économiques risquent de continuer à produire leurs effets les plus visibles ailleurs : dans le social, le politique... et les tensions du quotidien.

Hassan Bentalieb

A Harvard, Youssef Amrani plaide pour une montée en puissance du partenariat maroco-américain

L'ambassadeur du Maroc aux Etats-Unis, Youssef Amrani, a plaidé pour une montée en puissance du partenariat stratégique maroco-américain, appelé à jouer, selon lui, un rôle structurant dans les équilibres régionaux et atlantiques à venir.

Intervenant lors de la "Arab Conference at Harvard", samedi à Boston, M. Amrani a relevé que près de 250 ans de partenariat ininterrompu ont définitivement établi la solidité de l'alliance entre Rabat et Washington, ajoutant que l'enjeu réside désormais dans l'ambition partagée, notamment dans les domaines des minéraux critiques, de l'énergie propre, de l'architecture sécuritaire et de la connectivité atlantique.

"Je dis ici, à Harvard, ce que je dis à Washington : le Maroc est prêt à aller plus loin", a-t-il souligné devant une audience composée de hauts fonctionnaires internationaux, de diplomates, de chefs d'entreprise, de journalistes, d'universitaires et de jeunes leaders issus des grandes universités américaines.

"Les fondations sont posées. Ce qui vient ensuite est une question d'ambition. Et l'ambition de cette relation bilatérale n'a pas de plafond", a affirmé le diplomate marocain, mettant en avant le potentiel d'approfondissement d'un partenariat appelé à jouer un rôle structurant dans les équilibres régionaux et atlantiques à venir.

Dans ce contexte, l'ambassadeur a rappelé que cette relation bilatérale s'inscrit dans près de

deux siècles et demi d'histoire, le Maroc ayant été le premier pays à reconnaître l'indépendance des Etats-Unis en 1777.

Il a relevé que le traité d'amitié liant les deux pays demeure, à ce jour, l'un des accords diplomatiques les plus anciens et ininterrompus au monde, illustrant une constance et une fiabilité rares dans les relations internationales.

Il a également insisté sur la densité exceptionnelle de cette coopération, citant notamment l'exercice African Lion, le plus important exercice militaire annuel sur le continent africain, ainsi que l'intensité des échanges en matière de sécurité, de défense et de stabilité régionale.

Dans son intervention consacrée au rôle du Maroc dans un monde en mutation et aux perspectives de sa relation avec Washington, M. Amrani a placé son propos dans le contexte des transformations que connaît le monde arabe. A cet égard, il a indiqué que la stabilité du Maroc, la transformation de son économie, son rayonnement diplomatique et l'approfondissement de ses alliances découlent d'une Vision Royale de long terme.

Il a ainsi mis en avant la trajectoire économique du Royaume, marquée par des réformes structurelles continues et l'affirmation d'un modèle de développement crédible. "Le Maroc s'impose ainsi comme une plateforme stratégique intégrée aux chaînes de valeur mondiales, notamment dans les



secteurs industriels de haute technologie tels que l'aéronautique, l'industrie automobile et les énergies vertes, où il constitue une base industrielle compétitive", a-t-il expliqué.

Evoquant la question du Sahara marocain, M. Amrani a mis en avant la reconnaissance historique par les Etats-Unis, en décembre 2020, de la souveraineté pleine et entière du Maroc sur ses provinces du Sud, notant qu'elle a marqué un tournant majeur et consacré, du point de vue américain, le plan d'autonomie comme seule base de règlement juste et durable.

Il a également mis l'accent

sur l'élargissement du consensus international autour de l'initiative marocaine d'autonomie, rappelant l'adoption, en octobre dernier, de la résolution 2797 du Conseil de sécurité, qui "ouvre une nouvelle séquence, celle de la mise en œuvre du processus politique qui en découle, sur la base du plan d'autonomie marocain". De ce fait, le dossier est entré, selon lui, dans une phase d'implémentation.

S'adressant à la prochaine génération d'élites arabes participants à la "Arab Conference at Harvard", plus grande conférence panarabe d'Amérique du Nord, M. Amrani a interpellé

son auditoire sur la responsabilité des nouvelles générations dans la définition des trajectoires futures du monde arabe.

L'intervention de M. Amrani, placée sous le thème "Moroccan Foreign Diplomacy and the United States: A Lens on Arab Diplomacy", a donné lieu à un échange approfondi sur les recompositions à l'œuvre dans le monde arabe, la place qu'occupe aujourd'hui le Maroc et les perspectives d'évolution de son partenariat stratégique avec les Etats-Unis.

L'ambassadeur a conclu en soulignant que "le Maroc n'est pas un miracle. C'est un choix".

El Niño 2026, un phénomène climatique surestimé pour le Maroc

Alors que les modèles climatiques internationaux annoncent un possible retour du phénomène El Niño au cours de l'année 2026, les inquiétudes grandissent quant à ses conséquences sur le climat mondial. Au Maroc, cependant, plusieurs experts appellent à la

prudence face aux interprétations hâtives et aux conclusions simplistes.

El Niño, caractérisé par un réchauffement anormal des eaux de surface dans le Pacifique équatorial, est connu pour perturber les régimes climatiques à l'échelle planétaire. Dans certaines régions, il peut

provoquer des sécheresses sévères, tandis que d'autres subissent des précipitations intenses. Cette variabilité alimente souvent des projections alarmistes, y compris au Maroc.

Pourtant, les spécialistes du climat tempèrent ces inquiétudes. Contrairement à une idée largement répandue, le Maroc ne se situe pas dans une zone directement influencée par les mécanismes principaux d'El Niño. Son climat reste avant tout déterminé par des facteurs régionaux, notamment les perturbations atlantiques, la circulation atmosphérique au-dessus de l'Atlantique Nord et la position du courant-jet.

« Il est réducteur d'associer automatiquement El Niño à une sécheresse au Maroc », expliquent plusieurs climatologues. En réalité, les effets du phénomène varient fortement selon les interactions avec d'autres systèmes climatiques. Dans certains cas, ces interactions peuvent même atténuer, voire neutraliser, son impact sur l'Afrique du Nord.

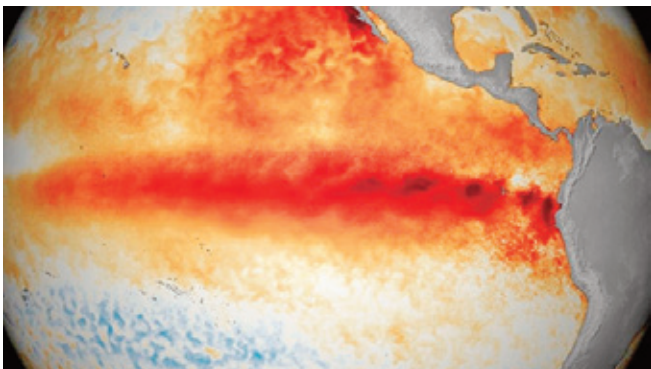
Cette complexité rend toute prévision

directe hasardeuse. De plus, tous les épisodes d'El Niño ne se ressemblent pas : leur intensité, leur durée et leur configuration géographique jouent un rôle déterminant dans leurs conséquences régionales.

La médiatisation du phénomène contribue également à amplifier certaines perceptions erronées. En quête d'explications simples face à des événements climatiques de plus en plus extrêmes, le grand public tend à attribuer à El Niño des effets qui relèvent en réalité de dynamiques climatiques multiples.

Dans ce contexte, les experts recommandent une approche plus nuancée. Plutôt que de se focaliser sur un seul indicateur, ils plaident pour une analyse globale intégrant l'ensemble des paramètres influençant le climat marocain.

Si le retour d'El Niño en 2026 reste probable, son impact sur le Maroc demeure incertain. Une chose est sûre : face à la complexité du système climatique, la prudence reste de mise.



Des architectes dénoncent l'injustice juridique et appellent à sauver la profession de la marginalisation

Un colloque scientifique a été organisé récemment par le Syndicat national des architectes privés (SNAP), sous le thème : « L'urbanisme et son impact sur l'environnement ». Cette rencontre a constitué une tribune pour les architectes afin de débattre des contraintes de la profession, des dysfonctionnements du secteur de l'urbanisme et de l'aménagement urbain, et d'exprimer la profondeur de la crise que traverse la profession d'architecte au Maroc. Les travaux ont abouti à un appel fort en faveur d'une réforme urgente, mettant fin à ce que les professionnels qualifient « d'injustice juridique » et réhabilitant le rôle de l'architecte.

A travers les interventions de professionnels et d'experts, le colloque a mis en lumière l'accumulation de déséquilibres structurels affectant le secteur, notamment la faiblesse du cadre juridique encadrant la profession, l'absence de conditions de concurrence loyale, ainsi que le recul du rôle de l'architecte dans le processus d'urbanisme. Cette situation a, dans de nombreux cas, réduit sa mission à une simple signature de plans, sans implication effective dans le suivi et l'exécution des projets.

Dans ce contexte, Hassan El Menjra, président du Syndicat national des architectes, a souligné que la profession fait face à des défis sans précédent menaçant sa position et son rôle central dans le développement urbain. Il a précisé que l'absence d'une protection juridique efficace ouvre la voie à des pratiques qui portent atteinte à la profession et la vident de sa substance, insistant sur le fait que la dignité de l'archi-

tecte est aujourd'hui mise à l'épreuve dans un contexte marqué par le désordre et l'imbrication non régulée des compétences.

Il a également ajouté que le fait de se limiter à la signature des plans, sans permettre à l'architecte d'assurer le suivi des chantiers, constitue l'une des formes les plus manifestes d'injustice professionnelle. Une situation qui ne se répercute pas uniquement sur la condition de l'architecte, mais menace également la qualité des projets et la sécurité des constructions, consacrant ainsi une marginalisation systématique de son rôle.

De son côté, Ali Gassous, vice-président du syndicat, a mis en avant l'état de désordre que connaît le secteur, en raison de la faiblesse des mécanismes de contrôle et du manque de rigueur dans l'application des lois. Il a indiqué que de nombreux projets sont réalisés en dehors des normes techniques et des standards requis, ce qui impacte négativement le paysage urbain et pose de réels risques pour la sécurité des citoyens.

Ali Gassous a également présenté des exemples concrets tirés de la pratique professionnelle, illustrant l'ampleur des contraintes auxquelles font face les architectes, que ce soit au sein des administrations publiques ou dans le secteur privé. Il a insisté sur le fait que l'absence d'égalité des chances et la persistance de formes de discrimination professionnelle soulèvent de sérieuses interrogations quant à l'avenir de la profession au Maroc.

Au-delà du diagnostic, le colloque a débouché sur une série de recommandations pratiques, en tête desquelles figure l'appel à une révision globale du cadre juridique régis-



sant la profession d'architecte, afin de garantir la protection des droits des professionnels et de renforcer leur position dans le processus d'urbanisme. Les participants ont également insisté sur la nécessité d'instaurer l'obligation du suivi des chantiers par l'architecte, en tant que condition essentielle pour assurer la qualité des constructions et la sécurité des projets.

Les intervenants ont par ailleurs appelé à renforcer les mécanismes de contrôle et de reddition des comptes, à mettre fin à l'état de laxisme qui prévaut dans le secteur, et à lutter contre toutes les pratiques qui marginalisent les compétences nationales au profit de solutions rapides au détriment de la qualité et des normes professionnelles.

Le colloque a également été l'occasion d'alerter sur les conséquences graves du statu quo, qui ne nuit pas seulement à la profession d'archi-

tecte, mais impacte directement la qualité de vie en milieu urbain, ainsi que l'équilibre environnemental et territorial. Les participants ont unanimement affirmé que la réhabilitation de l'architecte constitue un levier fondamental pour instaurer un développement urbain durable, fondé sur la qualité, l'innovation et le respect des normes.

En conclusion, les architectes ont exprimé leur espoir de voir le gouvernement et le Parlement réagir favorablement à ces revendications, expliquant que la conjoncture actuelle exige des décisions courageuses capables de restaurer la confiance et de mettre fin aux dysfonctionnements existants. Ils ont averti que la poursuite de l'inaction ne ferait qu'aggraver la crise et ouvrir la voie à davantage de dérives dans un secteur vital directement lié à la sécurité et au bien-être des citoyens.

Essaouira accueille une journée dédiée à la jeunesse pour promouvoir la culture de la paix

La ville d'Essaouira a abrité, samedi, une journée des jeunes pour la paix, une initiative visant à mobiliser la jeunesse autour des valeurs de dialogue, de respect mutuel et de coexistence.

Placée sous le thème "La Jeunesse au cœur d'Essaouira : levier de diplomatie culturelle", cette rencontre, initiée par l'Association Yalla Mogador, avait pour objectifs

de traduire l'héritage pluriel de la Cité des Alizés en actions concrètes, en favorisant l'expression citoyenne des jeunes, la promotion du vivre-ensemble et l'utilisation de l'art et de la culture comme vecteurs de rapprochement.

La journée a ainsi débuté par la projection du documentaire "Résister pour la paix", co-réalisé

par Hanna Assouline et Sonia Terrab, fondatrices du mouvement "Les Guerrières de la Paix", suivie d'un échange interactif portant sur l'engagement des jeunes pour la paix aux niveaux local et international.

Dans une déclaration à la MAP, la vice-présidente des "Guerrières de la Paix", Fadela Vaillant, a souligné que cette rencontre intervient dans un contexte international marqué par la multiplication des conflits, relevant qu'Essaouira, en tant que ville de coexistence et de dialogue, offre un cadre propice pour porter un message d'unité.

"Aujourd'hui, il est plus que jamais nécessaire de donner la parole aux jeunes, qui constituent une force essentielle pour promouvoir des alternatives pacifiques", a-t-elle lancé.

L'événement a également donné lieu à des expressions artis-

tiques, à travers une exposition réunissant des œuvres réalisées par l'artiste-peintre souiri, Adam Kachchaf, autour des valeurs de diversité et de paix, ainsi que la réalisation d'une fresque collective illustrant des messages d'espoir et de vivre-ensemble.

Dans ce cadre, Adam Kachchaf a confié à la MAP que cet événement constitue une plateforme d'expression pour les jeunes d'Essaouira et d'ailleurs, leur permettant de partager leurs visions de la paix à travers différentes formes artistiques.

Par ailleurs, la rencontre s'est poursuivie dans une ambiance conviviale, ponctuée par des moments musicaux, avant de s'achever par une marche symbolique reliant l'ancienne médina à la plage, au cours de laquelle les jeunes ont porté un message collectif de paix, d'espoir et de vivre-ensemble.

Approchée par la MAP, Bénédicte Taillieu Coutenceau, membre de l'Association Yalla Mogador, a fait savoir que cette journée s'inscrit dans une volonté d'engagement en faveur de la jeunesse, estimant que "la construction de la paix passe par l'implication des jeunes générations, avec l'accompagnement des aînés en tant que repères".

"Notre ambition est d'inscrire durablement la jeunesse au cœur des dynamiques de diplomatie culturelle à l'échelle locale, en faisant de la paix un projet collectif porté par les nouvelles générations", a-t-elle poursuivi.

A travers cette rencontre et des initiatives similaires, la ville d'Essaouira, riche de sa diversité culturelle et de son histoire millénaire, affirme davantage son positionnement comme espace d'échanges et de partage, où la jeunesse contribue activement à la promotion des valeurs de paix et d'ouverture.





Guerre au Moyen-Orient : La diplomatie pakistanaise à la manœuvre



Durant plusieurs jours d'intenses tractations diplomatiques, responsables militaires et civils pakistanais, dont l'influent maréchal Asim Munir, ont réparti leurs efforts au Moyen-Orient pour rendre possible un deuxième cycle de pourparlers entre Washington et Téhéran, qui pourrait se tenir cette semaine à Islamabad.

Le maréchal Munir, chef des forces armées, s'est rendu à Téhéran mercredi, porteur, aux dires des dirigeants iraniens, des propositions américaines pour de nouvelles discussions éventuelles.

Parallèlement, le Premier ministre Shehbaz Sharif et son ministre des Affaires étrangères ont effectué une tournée diplomatique éclair auprès de leurs alliés régionaux, l'Arabie saoudite, le Qatar et la Turquie.

Deux voyages qui illustrent la coordination à l'oeuvre au sein de ce que l'on décrit souvent au Pakistan comme un "régime hybride", et le rôle central d'Asim Munir dans le processus de négociation.

"La synergie qui s'opère actuellement porte ses fruits, et pour poursuivre sur cette lancée, toute cette synergie sera nécessaire", estime Sheharyar Khan, directeur exécutif du Forum national pour le dialogue, basé à Islamabad.

M. Munir était l'un des deux médiateurs pakistanais présents lors des premiers pourparlers entre les Etats-Unis et l'Iran à Islamabad, le 11 avril.

"Ce ne sont pas les dirigeants politiques qui prennent les décisions dans ce genre de situation, mais les dirigeants militaires", relève un responsable pakistanais sous couvert d'anonymat, qualifiant la visite d'Asim Munir en Iran

d'"importante" pour ramener les deux belligérants à la table des négociations.

"L'accord est presque conclu. (Munir) est la seule personne capable de convaincre les Iraniens de conclure un accord -- et cela tient au niveau de confiance qu'il inspire", insiste ce responsable.

Si le premier cycle de pourparlers de paix entre les Etats-Unis et l'Iran n'a pas abouti à un accord, il a néanmoins donné lieu à des négociations à un niveau sans précédent entre les deux pays depuis la Révolution islamique de 1979, et les canaux de communication sont restés ouverts via le Pakistan.

S'appuyant sur cette dynamique, les dirigeants pakistanais ont fait pression pour qu'un deuxième cycle de pourparlers ait lieu à Islamabad, où la sécurité a été renforcée dimanche en prévision de ce potentiel événement.

Le président Donald Trump a annoncé dimanche l'envoi d'une délégation lundi dans la capitale pakistanaise.

L'ascension d'Asim Munir sur la scène internationale a coïncidé avec une consolidation du pouvoir militaire au Pakistan, qui lui a valu une immunité juridique sans précédent et un mandat prolongé.

L'armée dans son ensemble a également pris une place plus importante en matière de gouvernance.

Critiques et opposition affirment que ces mesures, ainsi que les réformes constitutionnelles de grande envergure, ont sapé la démocratie dans le pays.

L'armée a nié à plusieurs reprises toute ingérence dans le domaine civil, bien qu'elle ait dirigé le Pakistan pendant près de la moitié de son existence par le biais d'une série de coups d'Etat depuis l'indépendance en 1947.

Même si dirigeants civils et militaires travaillent en étroite collaboration dans le système actuel, c'est M. Munir qui détient le pouvoir de décision, note Sheharyar Khan.

"Qui est la personne capable d'obtenir des résultats? Qui est l'homme fort? Qui tire les ficelles? Qui est aux commandes? C'est évidemment M. le maréchal", poursuit-il.

Le militaire a également noué des liens étroits avec le président américain Donald Trump - qui le qualifie souvent de son "maréchal préféré" - depuis une guerre brève mais intense avec l'Inde l'année dernière.

Une relation cruciale, selon Adam Weinstein, directeur adjoint du programme Moyen-Orient au Quincy Institute de Washington: "Munir s'est concentré sur l'Iran car c'est l'acteur clé et qu'il est considéré comme ayant la relation la plus étroite avec Trump".

Muhammad Saeed, un général pakistanais à la retraite, explique à l'AFP qu'Asim Munir est en "communication directe" avec les dirigeants américains pour négocier les points d'achoppement dans le dialogue avec l'Iran.

"Sa présence permet aux deux parties de se rapprocher", conclut-il.

En Iran, des entrepreneurs à bout de nerfs face à l'interminable coupure d'internet

J'ai dû vendre des biens de valeur et de l'or, juste pour payer mes employés": Mahla, décoratrice d'intérieur à Téhéran, raconte ses difficultés face à la coupure d'internet imposée par les autorités, qui accable l'économie.

Malgré le cessez-le-feu entre l'Iran et les Etats-Unis, en vigueur depuis le 8 avril, des millions d'Iraniens restent numériquement coupés du monde.

Seul l'internet national fonctionne, insuffisant pour permettre une activité normale dans un pays dont l'économie était déjà plombée, avant les premières frappes israélo-américaines, par les lourdes sanctions internationales.

Pour l'ONG de surveillance de la cybersécurité NetBlocks, qui a recensé 50 jours de coupure, du jamais vu à l'échelle d'un pays tout entier, "la connectivité internationale demeure faible, à environ 2% des niveaux habituels".

Mahla, 55 ans, qui n'a pas souhaité donner son nom de famille, déplore d'être privée d'un "accès correct aux outils d'intelligence artificielle, à Google ou même à ses mails".

Les mois d'hiver précédant Norouz, le nouvel

an iranien célébré en mars, permettent en principe d'engranger des revenus permettant de financer une grande partie de l'exercice annuel.

Mais depuis les manifestations de janvier, où l'internet avait déjà été coupé, "et surtout pendant la guerre, la situation est restée instable", explique la quinquagenaire, qui a fini par ne conserver qu'un seul employé.

Les restrictions, à la longue, pèsent sur le moral des entrepreneurs. "Beaucoup de gens ne peuvent plus travailler. Ils se sentent épuisés, dépassés, sans espoir", constate-t-elle, fulminant contre ceux qui "profitent de la situation pour vendre de faux VPN et attaquer les gens".

"La situation de l'emploi était déjà mauvaise, maintenant elle est pire encore", s'agace de son côté Mahdi, 49 ans, comptable à Téhéran. "Pour trouver du travail, il faut avoir accès à internet mais ça ne fonctionne pas. Et les offres d'emploi sur les sites ne sont pas mises à jour".

La réalité des chiffres est complexe à établir dans un pays où toute communication est verrouillée.

Mais la coupure d'internet, clairement, "a infligé

des dommages considérables à l'économie numérique", assure ce semaine sur X l'ONG Human Rights Activists News Agency (HRANA).

Le ministre des Télécommunications Sattar Hashemi évalue les pertes à près de 30 millions d'euros par jour. Des chiffres corroborés par le site de fact-checking Fact Nameh qui a publié, comme d'autres sites, des extraits du discours le 13 avril d'Afshin Kohli, patron de Rahnama, un groupe d'ingénierie, d'informatique et d'énergie.

Le patron évoquait un impact direct de 30 à 40 millions de dollars par jour. "Nous perdons l'équivalent de deux centrales électriques de taille moyenne par jour, et c'est de notre fait", notait-il.

Les entrepreneurs basés à l'étranger le savent mieux que quiconque. Maryam, 38 ans, propriétaire d'une société en ligne installée à Paris, emploie trois salariés à Téhéran, auxquels s'ajoutent 40 personnes liées à des projets spécifiques.

"Ces deux derniers mois, nous n'avons reçu que 10 commandes, dont quatre seulement après le cessez-le-feu" décrété le 8 avril, au lieu de trois ou quatre par jour habituellement, détaille-t-elle.

"Nous avons un site web en domaine.com ainsi que Telegram, WhatsApp et Instagram, et aucun de ces services n'est facilement accessible" en Iran.

"Je ne peux même pas communiquer avec mes employés, car je ne veux pas utiliser les applications internes iraniennes pour des raisons de sécurité. J'ai pratiquement perdu le contact avec les personnes avec qui je travaille depuis la première semaine de la guerre".

De temps à autre, des rumeurs font état d'un retour imminent du réseau. Mais même après la vague de contestation de janvier, il n'a été que partiellement rétabli avant d'être de nouveau coupé totalement avec le conflit.

A lors l'espoir est tenu. Amir, 40 ans, n'y croit plus. Jour après jour, sa colère demeure contre la République islamique.

"Aujourd'hui encore, ils ont annoncé que les conditions n'étaient pas favorables au rétablissement de la connexion", déclarait-il vendredi à l'AFP.

Mais "ils ne disent jamais que c'est notre droit, seulement que (la coupure) est mauvaise pour l'économie".

En Bulgarie, l'ex-président Roumen Radev remporte la majorité absolue au Parlement



L'ex-président bulgare Roumen Radev, qui a promis de mettre fin à la corruption endémique et l'instabilité politique minant le pays le plus pauvre de l'Union européenne, a remporté la majorité absolue aux législatives, selon des résultats officiels publiés lundi.

La formation de M. Radev, Bulgarie progressiste, a obtenu 44,7% des voix, d'après ces résultats portant sur 96,4% des bulletins dépouillés à l'issue du scrutin de dimanche, ce qui le place en bonne voie pour décrocher quelque 130 sièges sur les 240 que compte le Parlement.

Cette victoire écrasante marque la première majorité parlementaire absolue pour une formation en Bulgarie depuis 1997, et offre au pays des Balkans la possibilité de former un gouvernement stable, après huit élections en cinq ans.

Bulgarie progressiste écarte largement les conservateurs (GERB) de l'ancien Premier ministre Boiko Borissov, qui dirigeaient le précédent gouvernement, et les libéraux du PP-DB, qui enregistrent respectivement 13,4% et 12,9% des voix.

"Nous avons surmonté l'apathie", s'est réjoui Roumen Radev, ancien général et pilote de chasse de 62 ans, devant ses soutiens dimanche.

Partisan de la reprise du dialogue avec Moscou, le futur chef de gouvernement a affirmé que son pays "fera des efforts pour poursuivre sa voie européenne, mais croyez-moi, une Bulgarie forte et une Europe forte ont besoin d'esprit critique et de pragmatisme".

Avant le scrutin, il avait déclaré partager le refus de la Hongrie et de la Slovaquie d'envoyer des armes en Ukraine, en guerre contre l'invasion russe, estimant "ne pas voir l'intérêt pour son pays, pauvre, de payer".

Mais celui qui n'a cessé également de faire valoir les avantages tirés de l'UE par son pays de 6,5 millions d'habitants depuis son adhésion en 2007 a exclu de faire jouer son droit de veto pour bloquer les décisions du bloc.

"C'est une victoire de l'espoir sur la dé-

fiance, une victoire de la liberté sur la peur", a encore dit M. Radev, qui avait démissionné en janvier de ses fonctions de président pour se lancer dans la campagne des législatives, avec la promesse notamment de mettre fin à l'"oligarchie politique" régnant sur le pays.

Sa formation, créée il y a quelques mois seulement, rassemble des personnalités hétéroclites, dont des militaires, d'anciennes figures socialistes ou des sportifs.

Boryana Dimitrova, de l'institut de sondage Alpha Research, a souligné auprès de l'AFP que Roumen Radev s'imposait comme le "vainqueur sans équivoque" de ce scrutin, notant le score "bien plus faible que prévu" du GERB.

Roumen Radev "a grignoté l'électorat du parti pro-Kremlin, Vazrazhdane", grâce à ses positions ouvertes face aux Russes et anti-élites, souligne le politologue Teodor Slavov.

Les sondages montrent aussi que certains électeurs ayant auparavant voté pour des partis pro-occidentaux ont décidé de lui accorder leur confiance.

Il "couvre un spectre très large", analysait la semaine dernière un proche, l'ancien vice-Premier ministre Atanas Pekanov.

Daniel Smilov, politologue au Center for Liberal Strategies, estime qu'il subira des "pressions" pour conduire la Bulgarie sur une voie "eurosceptique", à la fois au sein de son propre parti et de la part de l'opposition d'extrême droite.

"Ses signaux initiaux sont qu'il mènera une politique pro-européenne et ne bloquera pas l'UE. Toute la question est de savoir si ces signaux se traduiront dans les faits", ajoute-t-il.

Boiko Borissov a "félicité" Roumen Radev, tout en rejetant l'idée qu'il apporte de la "nouveau". "Gagner les élections est une chose, gouverner en est une autre", a-t-il prévenu.

Des manifestations anticorruption avaient provoqué en 2021 la chute de Boiko Borissov, au pouvoir près de dix ans. Depuis, de fragiles coalitions se sont succédé, la dernière ayant dû

démissionner en décembre face à de nouvelles manifestations anticorruption soutenues par Roumen Radev.

"C'est simple: les gens veulent que tout change", s'enthousiasme la retraitée Stiliana Andonova, interrogée par l'AFP.

Gergana Mihailova, une analyste financière de 47 ans, craint elle que la Bulgarie pro-européenne "change son orientation politique" au profit de Moscou.

La participation au scrutin atteint plus de 50%, au plus haut depuis 2021, selon l'institut de sondage Market Links. Le scrutin marque aussi l'entrée au Parlement du parti d'extrême droite Vazrazhdane ainsi que du parti MRF de la minorité turque et rom.

Argent, lobbying, inertie: pourquoi il est si dur de sortir des énergies fossiles

En 2023, à Dubaï, quand la communauté internationale s'est engagée à lancer la transition vers la sortie des énergies fossiles pour freiner le changement climatique, certains ont célébré le début de la fin du pétrole.

Trois ans plus tard, la guerre au Moyen-Orient rappelle crûment à quel point le monde est encore dépendant des hydrocarbures. Une dépendance qui aujourd'hui bouleverse l'économie et remet en question la sécurité énergétique à travers le monde.

Raison de plus pour se passer définitivement du pétrole, source d'énergie la plus émettrice en gaz à effet de serre ?

Malgré les nombreux appels en ce sens, la promesse faite à Dubaï lors de la COP28, conférence de l'ONU sur le climat, ne semble plus à l'ordre du jour.

Certains l'assument avec plus de brutalité que d'autres. Ainsi le président américain Donald Trump l'a dit à travers son slogan de campagne: "drill, baby, drill" ("fore, bébé, fore"). Et l'a confirmé avec ses interventions militaires sur deux pays riches en pétrole, Venezuela puis Iran.

Dans ce contexte, plus de 50 nations parti-

cipent la semaine prochaine en Colombie à une réunion inédite sur la sortie progressive des énergies fossiles.

"Si du jour au lendemain les compagnies pétrolières mettaient la clé sous la porte, ce serait un désastre économique planétaire sans précédent. Des géants bancaires comme HSBC feraient faillite", dit à l'AFP Claudio Angelo, coordinateur de politique internationale du réseau brésilien d'ONG Observatoire du climat.

Si les marchés financiers sont si sensibles aux fluctuations du prix du baril, c'est parce que les actifs liés au pétrole demeurent incontournables. L'économie de pays comme l'Arabie saoudite, le Koweït ou l'Irak dépend presque totalement des hydrocarbures.

D'autres économies comme la Colombie reposent tant sur ces revenus que le président Gustavo Petro réclame un allègement de la dette souveraine du pays pour pouvoir tenir sa promesse de ne plus signer de nouveaux contrats d'exploration pétrolière.

Des puissances exportatrices de brut, comme les Etats-Unis, le Canada et l'Australie, ont en revanche les moyens de mener à bien leur transition énergétique, estime Bill Hare, directeur de l'institut Climate Analytics.

"C'est une question de volonté politique", affirme-t-il à l'AFP.

Mais tensions géopolitiques et économiques ont largement relégué au second plan la lutte contre le réchauffement climatique ces dernières années. Et certains gouvernements, à commencer par l'administration Trump, portent désormais sans complexe leur climatocriticisme en étendard.

"Il y a toute une vision en Occident, menée par les Etats-Unis, de revenir, disons, à un modèle qui appartient déjà au passé", estime Leonardo Stanley, chercheur associé au Centre d'études sur la société à Buenos Aires.

"Le secteur du pétrole et du gaz est le lobby le plus puissant de la terre", estime Claudio Angelo: "Cela fait 30 ans qu'il s'emploie à repousser les changements".

Par exemple, comme l'a montré une enquête de l'AFP en 2023, le cabinet de conseil McKinsey avait défendu en coulisses les intérêts de ses clients pétroliers, de la compagnie américaine ExxonMobil au géant saoudien Aramco, lors des préparatifs de la COP28.

Pour sortir du pétrole et engager la transition de leur économie, les pays producteurs qui dépendent de ces ressources et les pays pauvres ont un besoin considérable de soutien financier.

"Il faut une certaine bonne volonté de la part des grandes et moyennes puissances économiques pour créer un système international qui facilite" cette transition, ce qui n'est pas le cas jusqu'à présent, explique Bill Hare.

Malgré tout, il y a des avancées.

En 2025, les énergies renouvelables ont représenté près de 50% de la capacité électrique mondiale, un record selon l'Irena, l'agence internationale qui soutient la transition énergétique dans le monde.

La Chine, premier émetteur mondial de gaz à effet de serre et en même temps leader dans la production d'énergies renouvelables, a augmenté de façon spectaculaire ses capacités éoliennes et solaires l'an dernier.

Au Pakistan, l'énergie solaire, encore marginale en 2020, est devenue l'une des principales sources d'électricité.

Dans plusieurs régions d'Australie et des Etats-Unis, l'essor des renouvelables a fait baisser la facture d'électricité, souligne Bill Hare.

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2								■		
3			■							
4		■			■			■		
5							■		■	
6										
7				■						
8				■				■		■
9		■								
10					■					

HORIZONTALEMENT

- 1- Amateur
- 2- Camionneur - En les
- 3- Période - Intangible
- 4- Outil d'ajustage - Sous le premier - Largeur d'étoffe
- 5- Possessif - Cours d'eau
- 6- Circuit
- 7- Dieu souffleur - Voyons !
- 8- Aucun - Centrale de maîtres
- 9- Lancet
- 10- Touche - Amour de lièvre

VERTICALEMENT

- 1- Bien avant le vélo
- 2- Porte charge - Également
- 3- Décodé - Soirée
- 4- Saint lapidé - Poussé
- 5- Au stand - Eclat - Manche
- 6- Se cachèrent (Se ...)
- 7- Il donne le cachou - Fenouil hâtard
- 8- Chaîne nationale - Voyelles
- 9- De la terre
- 10- Crochet - Personnel - Règle

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	C	O	N	S	T	A	N	T	A	N
2	E	C	O	U	R	T	E	■	R	U
3	L	E	N	T	E	M	E	N	T	■
4	E	L	■	E	S	O	■	A	■	O
5	R	O	I	S	■	S	A	B	O	T
6	I	T	T	■	E	P	R	I	S	E
7	F	■	E	N	C	H	A	S	S	E
8	E	M	M	E	L	E	S	■	U	■
9	R	E	■	T	A	R	E	S	■	U
10	E	R	S	■	T	E	R	N	I	T

Grilles de sudoku

Facile									Moyen										
5											4	7	9						
	6	7	5	2				4				9	1						
	7	3	1					5	8			6	5					8	
6	9	8					1				4	5					9	3	
	2	1	5		3	8	9				2	8	3	4	6				
	5				7	4		6			3	6					8	2	
5	3			7	1	2					5		9	2					
	1	4	8	9	5									8	1				
								1											
											1	4	6						
Difficile									Expert										
6	9	3								3		7					2		
4				8				9				9	3						
3	7			4							9		1					4	
9				2				1			7	2					5		
3	5					6	7				9		7				8		
1		4						9				8					7	9	
	8			7		6					6		2				4		
9		5						3				5	8						
				4	9	7					3						6		5

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile									Moyen									
7	1	4	5	6	8	9	3	2		6	4	9	5	7	2	3	8	1
3	8	5	9	4	2	7	1	6		1	7	2	8	3	9	4	6	5
6	9	2	3	1	7	5	8	4		8	5	3	6	4	1	2	7	9
8	3	7	2	9	6	4	5	1		7	3	8	2	9	4	1	5	6
2	4	9	1	8	5	3	6	7		2	6	5	1	8	3	7	9	4
5	6	1	7	3	4	8	2	9		4	9	1	7	5	6	8	3	2
1	2	3	8	7	9	6	4	5		3	1	7	9	2	5	6	4	8
9	5	6	4	2	3	1	7	8		5	2	4	3	6	8	9	1	7
4	7	8	6	5	1	2	9	3		9	8	6	4	1	7	5	2	3
Difficile									Expert									
6	1	8	2	9	5	4	3	7		1	7	5	9	6	8	4	2	3
5	9	3	1	7	4	8	6	2		6	2	4	1	5	3	8	9	7
7	4	2	3	8	6	1	9	5		3	8	9	2	7	4	5	1	6
9	5	1	4	2	3	7	8	6		2	1	8	6	4	7	3	5	9
4	8	6	9	1	7	5	2	3		9	4	7	5	3	2	1	6	8
3	2	7	5	6	8	9	1	4		5	6	3	8	1	9	7	4	2
2	3	5	8	4	1	6	7	9		8	3	2	4	9	5	6	7	1
1	6	4	7	3	9	2	5	8		4	9	1	7	8	6	2	3	5
8	7	9	6	5	2	3	4	1		7	5	6	3	2	1	9	8	4

Economie

**Bourse : Le MASI
gagne 4,29%
du 13 au 17 avril**

La Bourse de Casablanca a terminé la semaine du 13 au 17 avril sur une note positive, son indice principal, le MASI, progressant de 4,29% à 19.238,41 points (pts).

Le MASI 20, indice regroupant les 20 valeurs les plus liquides, a avancé de 3,83% à 1.422,8 pts et le MASI ESG, indice des entreprises ayant la meilleure notation ESG selon Moody's ESG Solutions, a pris 4,38% à 1.352,8 pts.

Le MASI Mid and Small Cap, qui mesure la performance des petites et moyennes capitalisations, a augmenté de 4,51% à 1.978,31 pts.

Sur le plan sectoriel, les indices "Ingénieries et biens d'équipement industriels" (+25,76%), "Matériels, logiciels et services informatiques" (+13,29%) et "Mines" (+9,52%) ont signé les meilleures performances, rapporte la MAP.

Les secteurs "Assurances" (-0,88%), "Société de financement et autres activités financières" (-0,83%) et "Chimie" (-0,36%) ont accusé, quant à eux, les plus fortes baisses.

Les échanges ont avoisiné 3,7 milliards de dirhams (MMDH), réalisés principalement sur le marché central "Actions" et dominés par les transactions sur Managem (18,26%), Attijariwafa Bank (8,12%) et Sodep-Marsa Maroc (7,21%).

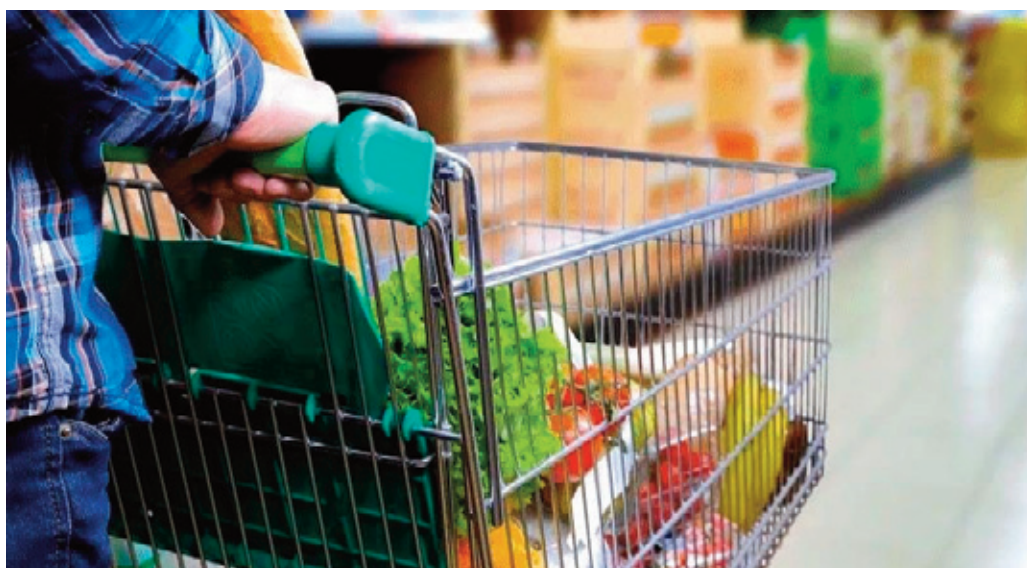
Concernant la capitalisation boursière, elle a dépassé 1.093,4 MMDH.

Aux valeurs individuelles, Stroc Industrie (+31,63% à 216 DH), Stokvis Nord Afrique (+24,44% à 89,6 DH), HPS (+19,27% à 650 DH), Résidences Dar Saada (+15,72% à 165,6 DH) et Involys (+12,29% à 159,4 DH) ont affiché les plus fortes hausses.

A l'opposé, les plus forts replis ont été enregistrés par AFMA (-9,31% à 1.120 DH), Auto Nejma (-6% à 4.310 DH), Rebab Company (-5,98% à 100,6 DH), Salafin (-4,94% à 427,75 DH) et Wafa Assurance (-2,53% à 5.200 DH).

Malgré un rebond de confiance au premier trimestre 2026

Des perceptions des ménages encore pessimistes



L'Indice de confiance des ménages (ICM) a enregistré une amélioration, aussi bien par rapport au trimestre précédent que par rapport au même trimestre de l'année 2025, a annoncé le Haut-Commissariat au plan (HCP) précisant qu'il s'est établi à 64,4 points au premier trimestre de 2026, au lieu de 57,6 points au trimestre précédent et 46,6 points au même trimestre de l'année précédente.

Ainsi, d'après les résultats de l'enquête de conjoncture auprès des ménages menée par l'institution publique, 75,1% des ménages déclarent une dégradation du niveau de vie au cours des 12 derniers mois, 19,1% un maintien au même niveau et 5,8% une amélioration.

Il en ressort que « le solde d'opinion sur l'évolution passée du niveau de vie est resté négatif, à moins 69,3 points, contre moins 72,5 points au trimestre précédent et moins 76,5 points au même trimestre de l'année passée », a indiqué le HCP.

L'enquête montre que 45,1% des ménages s'attendent à une dégradation de l'évolution de leur niveau de vie au cours des 12 prochains mois, 38,5% à un maintien et 16,4% à une amélioration.

Bien qu'en amélioration, le solde de cet indicateur demeure négatif, après s'être établi à moins 28,8 points contre moins 39,5 points au trimestre précédent et de moins 46,3 points au même trimestre de l'année précédente.

S'agissant de l'évolution du chômage, au premier trimestre de 2026, l'enquête montre que 57,9% des ménages s'attendent à sa hausse au cours des 12 prochains mois, contre 23,2%. Tout en restant négatif, le solde de cet indicateur s'est amélioré pour s'établir à moins 34,7 points contre moins 47,7 points au trimestre précédent et moins 73,4 points au même trimestre de l'année précédente.

Les résultats de l'enquête révèlent par ailleurs que 66,9% des ménages contre 15,9% considèrent que le moment n'est pas opportun pour effectuer des achats de biens durables. En conséquence, le solde s'est établi à moins 51 points contre moins 52,9 points au trimestre précédent et moins 72 points au même trimestre de l'année précédente, selon l'institution.

Parmi les principaux enseignements de l'enquête sur l'évolution de la situation financière des ménages, il ressort que 59,9% des ménages esti-

ment leurs dépenses, 37,5% déclarent s'endetter ou puiser dans leur épargne et 2,5% affirment épargner une partie de leur revenu. Ainsi, le solde d'opinion est resté négatif, à moins 35 points, contre moins 36,6 points le trimestre précédent et moins 39,8 points une année auparavant.

D'après l'enquête, 41,5% des ménages contre 4,8% considèrent que l'évolution de leur situation financière s'est dégradée au cours des 12 derniers mois. Le solde d'opinion s'est ainsi amélioré, tout en restant négatif, à moins 36,7 points

contre moins 43,5 points au trimestre précédent et moins 49,3 points au même trimestre de l'année précédente. En revanche, 21,1% des ménages contre 15,3% s'attendent à une amélioration de leur situation financière au cours des 12 prochains mois. Dans ce cas, « le solde de l'indicateur a atteint 5,8 points, marquant une amélioration aussi bien par rapport au trimestre précédent (moins 4,2 points) qu'au même trimestre de l'année précédente (moins 16,4 points) », a ajouté l'institution.

Alain Bouithy

Prix des produits alimentaires : Opinions toujours négatives

Au premier trimestre de 2026, 93,3% des ménages déclarent que les prix des produits alimentaires ont augmenté au cours des 12 derniers mois. Ainsi, le solde d'opinion s'est établi à moins 92,7 points, contre moins 90,9 points au trimestre précédent et moins 97,4 points au même trimestre de l'année précédente.

Quant aux perspectives de leur évolution au cours des 12 prochains mois, les prix des produits alimentaires devraient continuer à augmenter selon 78,9% des ménages, contre 2,4% seulement qui s'attendent à leur baisse. Le solde d'opinion est resté négatif, s'établissant à moins 76,5 points, contre moins 73 points au trimestre précédent et moins 80 points au même trimestre de l'année précédente (HCP).

Retraite complémentaire de la CMR : "Attakmili" affiche un rendement de 6,09% en 2025

La Caisse marocaine des retraites (CMR) a annoncé, vendredi, que le régime de retraite complémentaire "Attakmili" a enregistré, au titre de l'année 2025, un taux de rendement de 6,09%, confirmant la performance et la régularité de ce dispositif d'épargne retraite.

Destiné aux fonctionnaires de l'Etat et au personnel militaire, le régime "Attakmili" permet à ses adhérents de constituer une épargne individuelle en vue de bénéficier, à terme, d'un revenu supplémentaire à la retraite, contribuant ainsi à préserver et

consolider leur niveau de vie, indique la CMR dans un communiqué.

Dans le cadre de l'évolution continue du régime et conformément aux nouvelles dispositions réglementaires, "Attakmili" offre désormais davantage de souplesses, notamment à travers la possibilité de mobiliser jusqu'à 50% de l'épargne acquise après cinq ans d'adhésion, une flexibilité dans le montant des cotisations, ajustable à tout moment de l'année et des modalités de liquidation adaptées aux situations individuelles.

Par ailleurs, les adhérents peuvent effectuer des versements complémentaires afin de renforcer leur épargne, tout en bénéficiant des avantages fiscaux prévus par la réglementation en vigueur.

A travers le développement du régime "Attakmili", la CMR réaffirme son engagement à accompagner ses adhérents dans la préparation de leur retraite, en leur proposant des solutions fiables, performantes et adaptées, leur permettant de mieux anticiper leurs besoins futurs et de préserver durablement leur niveau de vie.

L'ONMT déploie une stratégie ciblée pour accompagner l'essor de Dakhla

Les équipes de l'Office national marocain du tourisme (ONMT) en déplacement à Dakhla, engagent une nouvelle phase de consolidation et d'accélération pour accompagner la montée en puissance de la destination.

Réunis aux côtés des membres du Conseil régional du tourisme, des opérateurs locaux et des autorités territoriales, les équipes de l'ONMT ont engagé une série de rencontres stratégiques destinées à aligner les priorités et activer des leviers concrets de croissance, indique un communiqué de l'ONMT.

Au cœur de cette mobilisation, l'objectif est de faire franchir un nouveau cap à Dakhla-Oued Eddahab en consolidant son positionnement sur les segments à forte valeur, notamment le tourisme sportif, nature et expérientiel.

L'ONMT déploie ainsi une approche structurée qui repose sur qua-

tre piliers opérationnels, à savoir l'aérien, le marketing, le digital et la distribution, ajoute la même source.

L'accessibilité constitue le premier levier activé. L'ONMT a engagé plusieurs partenariats structurants avec des compagnies nationales et internationales pour connecter directement Dakhla à ses marchés prioritaires par de nouvelles routes point-à-point, notamment sur la France et l'Espagne, renforçant l'accès direct à la destination. L'objectif étant de désenclaver durablement Dakhla et sécuriser une croissance soutenue des flux internationaux.

L'intensification de la promotion est aussi une priorité. La destination bénéficie d'un dispositif renforcé articulé autour du digital, de la création de contenus et du marketing d'influence, avec une amplification des campagnes sur les marchés stratégiques, rapporte la MAP.

Les partenariats médias et la pré-

sence dans les grands rendez-vous internationaux, à l'image de IFTM Top Resa et FITUR, ancrent Dakhla dans le paysage touristique mondial.

En parallèle, un travail spécifique est mené pour installer une identité forte de Dakhla, au-delà du kitesurf, en valorisant son positionnement balnéaire, nature et expérientiel.

Enfin, le renforcement de la commercialisation. L'ONMT consolide ses partenariats avec les tour-opérateurs et les plateformes de réservation afin d'augmenter les volumes, d'allonger la durée des séjours et de valoriser l'offre locale. L'objectif étant de capter une clientèle à plus forte contribution et accompagner la montée en gamme de l'écosystème touristique.

Le tourisme national s'impose également comme un levier stratégique majeur pour l'ONMT, nécessitant un renforcement des dispositifs de développement et de promotion. L'objectif étant de stimuler la de-

mande domestique en incitant davantage de Marocains à découvrir Dakhla, à travers des actions ciblées, une offre adaptée et une valorisation structurée des atouts de la destination.

A travers ces actions, l'ONMT identifie clairement la destination comme un territoire à fort potentiel à accompagner en priorité, ajoute le communiqué.

Cette mission de terrain menée par l'ONMT s'inscrit dans une logique d'action directe, avec une coordination étroite entre les acteurs publics et privés, visant à relever les défis, accélérer les projets et assurer une trajectoire de croissance maîtrisée.

Avec cette mobilisation, l'ONMT confirme son engagement à faire de l'ensemble des destinations du pays, des destinations de référence, conjuguant performance, durabilité et création de valeur.

Aérien : Le Maroc, un marché sur lequel EasyJet doit s'ancrer

Le Maroc est un marché sur lequel EasyJet doit s'ancrer, a indiqué, vendredi, le directeur général adjoint de la compagnie pour la France et directeur Maroc, Reginald Otten.

Dans une interview au quotidien économique français "La Tribune", à l'occasion de l'installation d'une première base hors Europe d'easyJet à Marrakech, M. Otten a mis en avant la volonté de la compagnie aérienne britannique à bas prix de déployer son modèle au Maroc.

"Cela fait déjà vingt ans qu'Easyjet dessert le Maroc. Nous avons donc réfléchi à l'étape d'après", a-t-il indiqué, faisant remarquer que depuis la crise sanitaire, ce marché s'est développé de manière exceptionnelle.

"Nous voyons la demande

pour la destination continuer à s'accélérer, Marrakech étant certes le bijou, mais sur les autres destinations, nous desservons cinq aéroports, nous constatons aussi cet intérêt", a affirmé le responsable français, soulignant que le Maroc se développe rapidement et que l'investissement international est très présent.

A côté du tourisme de loisirs, le voyage d'affaires se développe également, a-t-il ajouté, précisant qu'Easyjet c'est 4 millions de passagers transportés, sans avoir de base, ce qui est significatif pour un seul pays. En atteignant un tel niveau de trafic, il était intéressant de poser une base pour aller chercher encore plus de trafic, a-t-il soutenu.

Selon lui, Marrakech est certes une destination plus

qu'un marché export mais qui attire énormément, y compris les voyageurs marocains. "Notre objectif principal sera de connecter des villes et de faire venir davantage de touristes vers ce pays, d'autant que le Maroc affiche une ambition très stratégique, celle d'atteindre 30 millions de passagers en quatre ans", a-t-il rappelé, rapporte la MAP.

Faisant savoir que l'installation de la base se fait en partenariat avec l'Office national du tourisme marocain (ONTM), l'Office national des aéroports (ONDA) et la région de Marrakech, le responsable d'EasyJet a justifié le choix de Marrakech par le fait que le Maroc est une destination qui fonctionne toute l'année. "A Marrakech, nous savons que la demande est présente, été

comme hiver", a-t-il expliqué.

Cette dynamique représente une centaine d'emplois directs créés, principalement localement et plus de 1.000 emplois indirects au sein de l'écosystème aérien et touristique, c'est-à-dire à l'aéroport comme dans les hôtels, les agences de voyageS, etc.

"Une destination comme Marrakech, et le Maroc de manière générale, est porteuse de tourisme d'affaires, que ce soit pour des congrès, des déplacements d'affaires, de l'événementiel pour les entreprises", a indiqué M. Otten, estimant que le Royaume est une destination attractive, qui reste très compétitive avec de multiples atouts.

Quant aux horizons d'Easyjet sur le marché marocain, M. Otten a estimé que "la com-

pagne aérienne va beaucoup apporter de son expérience sur ce marché et les Marocains sont très preneurs de notre mode d'opérer, de notre vision du service client aussi dans l'aérien, de l'expérience passer dans les aéroports".

La compagnie aérienne EasyJet a inauguré, mercredi, sa première base en Afrique, située à l'aéroport de Marrakech-Ménara, conformément au partenariat stratégique conclu en novembre 2025 avec l'Office national marocain du tourisme (ONMT).

Cette inauguration, qui intervient alors qu'EasyJet célèbre ses 20 ans de présence au Maroc, marque une nouvelle ère pour la connectivité aérienne du Royaume et pour le développement touristique national.

Le film "Jrada Malha" de Driss Roukhe embarque les cinéphiles dans l'univers captivant du thriller psychologique

Les cinéphiles ont été immergés, vendredi soir à Essaouira, dans l'univers sombre et captivant du thriller psychologique, le temps de la projection du film "Jrada Malha" du réalisateur Driss Roukhe, dans le cadre de la 4e édition du festival "La Dolce Vita à Mogador".

D'une durée de 125 minutes, ce long métrage relate l'histoire de Ranya, une jeune femme plongée au cœur d'un complot complexe. Manipulée par les membres d'une organisation mystérieuse, elle devient l'instrument d'une expérience aux desseins obscurs.

Privée de ses souvenirs et confrontée à une mémoire fragmentée, la protagoniste du film entame une quête identitaire pour reconstituer son passé et comprendre les mécanismes d'un système visant à conditionner des personnalités influentes.

La projection de ce film, qui réunit notamment Mouna R'miki, Adnane Mouhejja, Abderrahim El Meniari, Fatima Zahra Bennacer et Khansa Batma, a été suivie d'une rencontre avec son réalisateur, offrant ainsi un espace d'échange autour de l'œuvre et de ses thématiques.

Dans une déclaration à la MAP à cette occasion, Driss Roukhe s'est dit "très heureux" de présenter son film à la Cité des Alizés, devant "un public à la fois marocain et international", com-



posé notamment de festivaliers italiens, français et de diverses nationalités.

"C'était également un public averti, avec la présence d'étudiants, de professeurs, de réalisateurs et d'acteurs. L'accueil a été très positif, tant au niveau de la compréhension que de la sensibilité et de la relation avec l'univers imaginaire du film", a-t-il ajouté.

Évoquant l'évolution du secteur, le cinéaste a souligné que "le 7e art marocain est aujourd'hui entré dans une nouvelle phase, caractérisée par une grande diversité des sujets et des

formes cinématographiques", relevant "une montée en puissance sur les plans artistique et technique".

"Le secteur cinématographique nationale amorce désormais une étape décisive vers la structuration d'un véritable marché, englobant l'écriture, la réalisation, le jeu d'acteur ainsi que les différentes phases de production, d'où la nécessité de soutenir et d'encourager cette dynamique, afin de consolider une industrie cinématographique compétitive et porteuse, avec un impact positif à l'échelle nationale et internationale", a fait observer Driss

Roukhe. Cette troisième journée du festival a été marquée par une programmation variée, avec à la clé une masterclass animée par l'actrice Amal El Atrache, suivie de plusieurs projections, dont le documentaire italien "Il Castello Indistruttibile", réalisé par Danny Biancardi.

Le public a également eu droit à la projection, en avant-première, du film italien "La Vita va così" du réalisateur Riccardo Milani, qui met en vedette une panoplie de talentueux comédiens italiens, en particulier Virginia Raffaele et Diego Abatantuono, entre autres.

A travers cette programmation éclectique, la 4e édition du festival "La Dolce Vita à Mogador", qui se poursuit jusqu'au 18 avril, continue de confirmer son ambition de proposer au public d'Essaouira une immersion riche dans le monde du 7e art, tout en favorisant le dialogue entre les cinémas marocain et italien.

Organisé par l'Association "La Dolce Vita à Mogador", avec le concours de l'Ambassade d'Italie au Maroc et de l'Institut culturel italien de Rabat, cet événement cinématographique incarne les valeurs d'élégance, de convivialité, de passion, de créativité et de douceur de vivre qui caractérisent aussi bien le cinéma italien que l'atmosphère unique de la Cité des Alizés.

Des professionnels du 7^{ème} art explorent les opportunités de co-production cinématographique entre le Maroc et l'Italie

Des professionnels du cinéma marocains et italiens ont exploré, samedi à Essaouira, les opportunités de co-production cinématographique entre le Royaume et ce pays européen, lors d'une rencontre organisée dans le cadre de la 4e édition du festival "La Dolce Vita à Mogador".

Ainsi, les intervenants se sont penchés sur les perspectives de collaboration entre cinéastes, acteurs et autres professionnels de l'industrie cinématographique des deux pays, tout en discutant des moyens à même de renforcer la dynamique de co-production bilatérale.

S'exprimant à cette occasion, le réalisateur marocain Hamid Basket, a souligné la solidité des liens de coopération maroco-italienne dans le domaine du cinéma, rappelant l'existence d'un partenariat entre le Centre cinématographique marocain (CCM) et le ministère italien de la Culture, destiné à encourager les échanges et à faciliter les projets de co-production.

Il a, dans ce sens, cité plusieurs exemples de collaborations réussies, notamment le film "Le Pain nu" du réalisateur Rachid Benhadj, ainsi que "Testa o Croce?" (2025),

projeté en avant-première au Festival du Cinéma Méditerranéen de Tétouan en 2025, illustrant le dynamisme de la jeune création italienne et les passerelles artistiques entre Rome et Rabat.

De son côté, le président de la "Fondazione Marche Cultura", Andrea Agostini, a présenté les missions de cette institution qui œuvre au développement de projets culturels dans la région des Marches (Italie), notamment à travers la promotion du secteur audiovisuel et l'accompagnement des productions souhaitant tourner dans cette région italienne.

"Les producteurs marocains peuvent bénéficier de mécanismes d'accompagnement et de financement, à condition qu'une partie des projets soit réalisée dans la région", a-t-il lancé, évoquant à cet égard le bilan de l'institution au cours des trois dernières années, marqué par la mobilisation d'environ 16 millions d'euros de fonds, dont 13,6 millions consacrés au soutien de productions audiovisuelles.

Pour sa part, la réalisatrice italienne, Giuliana Gamba, s'est attardée sur son expérience en matière de co-production entre

l'Italie et le Maroc, particulièrement à travers son film "Burraco fatale", réalisé en collaboration avec des partenaires marocains et bénéficiant de dispositifs de soutien liés à la co-production internationale, dont une partie du tournage a été effectuée à Marrakech.

Insistant sur les perspectives offertes par ce type de coopération, la cinéaste a relevé le rôle clé des accords entre régions et institutions dans la facilitation des tournages et l'accès aux financements, tout en exprimant sa volonté de développer davantage de projets conjoints avec des professionnels marocains, dans une logique d'échange et de valorisation mutuelle des talents et des territoires.

Prenant la parole à son tour, Laura Delli Colli, journaliste, auteure et présidente du Syndicat national des journalistes cinématographiques italiens (SNGCI), a mis en avant le rôle accru du festival "La Dolce Vita à Mogador" dans le renforcement des liens cinématographiques entre l'Italie et le Maroc, soulignant que "les festivals, même modestes à leurs débuts, constituent des leviers essentiels pour dé-

velopper des partenariats durables".

Elle a fait observer que le Maroc, fort de ses atouts naturels exceptionnels et de sa diversité culturelle, constitue une destination incontournable de tournage, appelant à multiplier les accords de coopération afin de valoriser les villes marocaines à travers le cinéma, en tant que vecteur de promotion économique, culturelle et touristique.

Par ailleurs, les acteurs marocains Amal El Atrache et Mansour Badri ont mis en relief l'importance de ces initiatives pour renforcer les échanges artistiques et professionnels entre les deux pays, estimant que la co-production représente un levier essentiel pour la circulation des œuvres et la mise en valeur des talents.

A travers une programmation éclectique mêlant projections, débats et autres activités enrichissantes, la 4e édition du festival "La Dolce Vita à Mogador" (15-18 avril), continue de confirmer son ambition de proposer au public d'Essaouira une immersion riche dans le monde du 7e art, tout en favorisant le dialogue entre les cinémas marocain et italien.

Boudchart enflamme le Complexe Mohammed V

Un public en chœur et en blanc

Une marée blanche, portée par des milliers de voix à l'unisson, a submergé vendredi soir le Complexe sportif Mohammed V de Casablanca, à l'occasion du deuxième concert du compositeur et chef d'orchestre marocain Amine Boudchart, alias Boudchart, dans le cadre d'une série de représentations.

Dès les premières notes, le ton était donné: ici, le public n'est pas un simple spectateur, mais un véritable acteur du spectacle. Fidèle à son concept "La chorale... c'est vous !", Boudchart a dirigé une foule conquise, composée quasi exclusivement de femmes, invitées pour l'occasion à se vêtir de blanc, créant un tableau visuel aussi harmonieux que l'ambiance sonore.

Le répertoire, riche et éclectique, a fait voyager les spectateurs à travers les grandes pages de la musique arabe et marocaine, revisitées avec une touche contemporaine. Des classiques intemporels repris en chœur, ont suscité une ferveur palpable, tandis que des titres du patrimoine marocain tels que "Achdak temchi Izine" ont renforcé l'ancrage identitaire de la soirée.

Boudchart a également surpris en élargissant les horizons musicaux, intégrant des incursions dans la chanson occidentale, notamment avec une interprétation de "La vie en rose" d'Édith Piaf, et des sonorités latino-américaines, illustrant la diversité assumée de son univers artistique.



Moment fort de la soirée, l'apparition sur scène de l'artiste Stati, accueilli par une ovation, a électrisé davantage l'atmosphère. Le chanteur-violoniste a offert au public quelques-uns de ses titres emblématiques, renforçant la symbiose déjà intense entre la scène et la salle.

Dans une déclaration à la presse à l'issue du spectacle, Boudchart s'est dit ravi de la communion avec le public casablancais et par le succès continu de sa

formule orchestrale qu'il a lancée depuis quatre ans.

Alternant émotions, nostalgie et énergie festive, ce concert a confirmé le succès d'un concept participatif inédit au Maroc, où la musique devient un langage collectif. Boudchart réussit ainsi le pari de réunir les générations et les sensibilités autour d'un même élan, transformant chaque représentation en une célébration vibrante du vivre-ensemble en musique.

Bouillon de culture

Expositions

Sept expositions, aux thématiques et aux sites variés, mettent en lumière une partie du patrimoine matériel et immatériel de Tétouan, désignée comme Capitale méditerranéenne de la culture et du dialogue pour l'année 2026, aux côtés de la ville italienne de Matera.

Des arts plastiques à l'artisanat et aux métiers traditionnels, en passant par les arts culinaires et l'architecture, ces expositions, organisées dans des galeries de la médina ou dans des espaces spécialisés, rapprochent les visiteurs des spécificités et des manifestations du patrimoine tétouanais, aux influences multiples, arabes, amazighes, andalouses, méditerranéennes et hébraïques.

Le directeur de l'Institut national des beaux-arts et membre du comité organisateur des festivités "Tétouan, Capitale méditerranéenne de la culture et du dialogue", Mehdi Zouak, a indiqué que ces expositions mettent en exergue l'importance de l'art dans la vie quotidienne des habitants de Tétouan, soulignant qu'elles illustrent également le potentiel du patrimoine en matière de soutien au développement local et sa contribution à l'économie de la ville et au tourisme culturel.

Le Festival culturel hispano-marocain "ESMAR" rend hommage à Maryam Touzani

Le Festival culturel hispano-marocain "ESMAR" a rendu un vibrant hommage, vendredi soir à Fuenlabrada (région de Madrid), à la réalisatrice marocaine Maryam Touzani, lors d'une édition marquée par une programmation riche et diversifiée mêlant arts, musique, gastronomie et cinéma.

Organisé par le Centre Malakat, cet événement s'inscrit dans la dynamique de consolidation des relations maroco-espagnoles à travers la promotion du dialogue interculturel et la valorisation des patrimoines des deux pays.

Intervenant à cette occasion, le Consul général du Maroc à Madrid, Kamal Arifi, a mis en avant la profondeur des relations entre le Maroc et l'Espagne, fondées sur des liens historiques, culturels et humains solides.

Ce type d'activités constitue un levier essentiel pour renforcer le rapprochement entre les deux peuples, tout en offrant un espace d'expression privilégié à la société civile et aux acteurs culturels, a-t-il souligné, saluant l'initiative de rendre hommage à la réalisatrice marocaine Maryam Touzani, dont le long métrage Calle Málaga a été projeté ré-

cemment à l'ouverture de la 29^e édition du Festival du cinéma en espagnol de Málaga.

Dans une déclaration à la MAP, Maryam Touzani a indiqué que son œuvre se veut « un pont entre les cultures marocaine et espagnole », expliquant avoir cherché, à travers ce film, à traduire la rencontre et la coexistence entre ces deux univers. Se disant « très touchée » par cet hommage, elle a qualifié son projet de « cristallisation de cette rencontre », mettant en avant les valeurs de tolérance et de vivre-ensemble.

La réalisatrice a également évoqué l'histoire de la communauté espagnole établie au Maroc, dont faisait partie sa grand-mère, estimant que ces héritages partagés constituent une dimension qu'elle ressent « profondément ».

De son côté, l'actrice espagnole Carmen Maura, interprète principale du film, a confié avoir découvert Tanger en profondeur lors du tournage, se disant « totalement séduite » par la région et ses habitants, qu'elle a décrits comme chaleureux et ouverts. Elle a également salué la richesse de l'expérience humaine vécue durant le tournage, soulignant que « la communication se faisait

naturellement » malgré la diversité linguistique, et s'est dite particulièrement attachée au scénario.

Le festival a rassemblé un public diversifié autour de prestations musicales, de spectacles d'arts scéniques, de dégustations de spécialités tradition-

nelles, ainsi que d'activités dédiées au septième art.

Cette édition a ainsi mis en lumière la vitalité des échanges culturels entre le Maroc et l'Espagne, confirmant le rôle central de la culture en tant que vecteur de rapprochement entre les deux pays.



II

Ce matin je vous ai rencontré. Vous lisiez votre journal, près du bassin des chalutiers. Une belle matinée d'avril, n'est-ce pas, monsieur ? C'est un grand plaisir que de flâner au printemps, dans un port comme le vôtre, où les voiles de toile brune ressemblent à des socs rouillés ; on n'entend que le bruit des sabots, et le clapotis des barques attachées aux anneaux du quai. Tout le monde semble heureux de vivre. Vous aviez vous-même, ce matin, l'air bien content.

Vous m'avez vu ? Je m'en doutais, mais je n'osais vous le dire... Oui, la personne qui m'accompagnait, c'était elle ! Eh bien, comment la trouvez-vous, monsieur, là, franchement, d'homme à homme ? Ne m'épargnez pas...

Votre silence est un hommage délicat. Et encore, vous ne l'avez vue qu'en passant. Mais il faut la connaître, il faut savoir son visage par cœur ainsi qu'un paysage familier et mille fois parcouru. Si vous la connaissiez bien, si vous la voyiez, lorsque, penchant un peu la tête vers son épaule et fermant à demi les yeux, elle sourit ! Monsieur, quand elle me lance ces regards-là, je tremble, je pâlis, je me demande d'où me vient l'audace de l'aimer. Regardez-moi donc, puis imaginez la tête que je dois faire dans ces occasions.

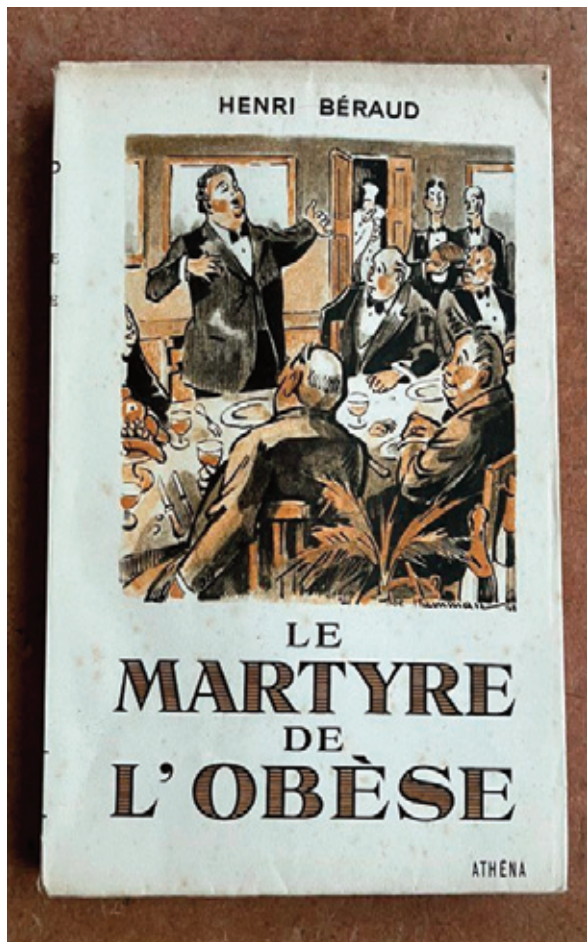
Elle rit, alors, la chère petite, elle rit de tout son cœur, et plus elle rit, plus je me balance à la manière des dindons. Voilà nos tête-à-tête. N'est-ce pas à faire pleurer une carabine ? Et je me contente de ça, de peur de tout gâter, avec ma grosse voix, mon gros ventre et mes grosses pattes...

Un soir, j'ai failli me jeter à ses genoux. À genoux, moi, hein ? Je crois qu'elle se serait étouffée ! Une dernière lueur d'intelligence m'a sauvé. Mais je l'ai échappé belle.

Il nous reste quelques instants ; je vais vous raconter notre histoire... plutôt, non, je vais vous dire mes raisons d'espérer.

Son mari est un muflle, monsieur ; j'en parle sciemment : c'est un ami d'enfance. Figurez-vous le plus insupportable fat et le pire coureur de jupons qui ait jamais fait la roue devant les filles, un bel-lâtre à peau blême, ce qu'on appelait, autrefois : une pâleur intéressante. L'œil du bel ébéniste, les tempes grises, la chaussette opulente, enfin tout ce qu'il faut !... Avec ça, rusé, borné, sournois et dénué de scrupules, ainsi qu'il sied aux gens de cette espèce. Vous le savez, n'est-ce pas ? cela ne leur réussit que trop. À force de se croire irrésistibles, ils le deviennent. La présomption d'un individu fier de sa taille et sûr de son tailleur est encore, dans les entreprises amoureuses, le meilleur gage d'un rapide succès.

J'ignore l'envie, soit dit sans nulle vanité, simplement parce que cela est. Les bonnes fortunes d'autrui n'ont point troublé mon adolescence jouffle, et, dès cet âge où mes camarades s'essayaient dans les rôles de jeunes premiers, je m'initiais aux amères finesses de l'emploi de confident. J'en avais le physique. Sans doute est-ce à force de recueillir en ce temps-là des aveux, des soupirs et



des larmes, que j'ai pris l'habitude de m'exprimer comme le Parfait Secrétaire des Amants.

N'imputez donc pas à jalousie ce que je vous dis du mari ; n'y voyez qu'une explication dont la suite de mon récit vous montrera, je pense, la nécessité. Si cet homme n'était pas le mauvais sujet que je vous dis, sa femme ne l'eût point quitté, je ne serais point tombé amoureux d'elle, et mes aventures ne m'eussent ni conduit dans cette aimable province, ni procuré l'agrément de vous connaître.

Quoi qu'il en soit, je fus si bien mêlé à l'existence du paroissien en question que, témoin à son mariage, portant la valise jusqu'au marchepied du wagon qui l'emportait en voyage de noce, je devins (comme il fallait s'y attendre) l'indispensable ami de son jeune foyer, l'agréable rigolo, sans qui la lune de miel finirait par sembler fade, celui qui, la mauvaise saison venue, souffle sur les nuages et nettoie l'amoureux horizon des jeunes époux. Regardez-moi bien : je suis cet homme-là.

Cela dura six ans ! Six ans, durant lesquels je recueillis, avec la placidité bouffie d'un bronze sous le toit à clochettes de sa pagode, les confidences du mari et les larmes de l'épouse. Car il va sans dire que mon gaillard n'avait pas tardé à prendre ses ébats.

On peut me rendre cette justice que je faisais bien mon métier de troisième à la paire. Madame se doutait bien de l'inconduite de Monsieur. Pourtant elle dut toujours, grâce à moi, s'en tenir à des soupçons. Elle m'interrogeait fort

adroitement ; elle cherchait, non sans adresse, à me faire traverser les alibis de son volage époux. En vain ! Non seulement je ne trahis jamais le secret de ses confidences. Mais, avec un scrupule qui ne m'honore point, je mis sans cesse au service de ses mensonges et de sa débauche la rassurante naïveté de ma grosse figure. Pourtant j'en savais long. Car il appartenait à cette sorte de polissons qui ne peuvent retrousser une cote sans convier au partage de leur joie toutes les personnes environnantes - à l'exception de la seule intéressée, bien entendu. Cela durerait encore et je porterais, d'un cœur paisible, les paquets et les secrets de la maison, si nous ne nous étions tous trois, un beau jour, mis en tête de voyager. C'est à Londres que commença mon tourment.

Si surprenant que cela puisse paraître aux yeux d'un provincial comme vous - soit dit sans vous désobliger - les voyages ne facilitent point les fredaines d'un mari, j'entends d'un mari qui court le monde entier, avec sa femme et un vieux camarade. Rien ne vaut pour la commodité, l'adultère à domicile, où il reste à celui que l'on trompe la ressource de fermer les yeux. En route, c'est une autre affaire. Les halls d'hôtels, les couloirs de grands express, les galeries de transatlantiques ne laissent rien dans l'ombre...

Bref, un après-midi, au Russel, où nous étions descendus, l'épouse, rentrant à l'improviste dans l'appartement conjugal, se remplit les yeux d'un tableau aussi mémorable qu'imprévu et fugitif.

Elle ne se soucia point, du reste, d'en observer les transformations.

L'aspect de son mari, vu de dos, et penché sur une waiting maid dont elle n'aperçut que les minces jambes gainées de soie noire, et un bout de cuisse ni plus ni moins rose que la jarretelle de satin gaufré, cet aspect suffit à la bouleverser. Elle prit sa course, à travers les escaliers de marbre jaune, jusque dans le jardin d'hiver où, sans penser à mal, votre serviteur se livrait à ses travaux ordinaires, c'est-à-dire l'étude comparative et raisonnée du Bass et du Guinness.

Elle s'effondra, tout en larmes, dans un fauteuil, en face de moi.

- Mon ami, mon bon gros... gémit-elle.

Et, ne pouvant achever, elle éclata en sanglots.

On nous observait avec surprise. Vous connaissez les mœurs anglaises ? le peu de goût que l'on a, de l'autre côté du channel, pour les manifestations publiques et pour tout ce qui s'écarte de ce qu'ils appellent : propriety. Je me sentais gêné. Si au moins le mari était venu à mon aide. Pensez-vous ! Le drôle comptait sur moi pour tout arranger et il se gardait bien de prendre livraison du paquet de sottises dont il était, après tout, le légitime propriétaire. J'en héritais, en ma qualité de « bon gros » et, comme il n'y avait pas à se gêner, l'épouse outragée me fit bonne mesure.

Mais attendez la suite !

Cette journée du 10 septembre 1920, que la mémoire des hommes ne retiendra point dans ses fastes, fut pour moi une journée historique. C'est de ce jour-là, à l'heure du thé, que partirent du même coup mon supplice et mon bonheur.

Quand la femme de mon ami eut bien pleuré, elle se tamponna les yeux, fira de son sac à main une petite glace, une houppette, se poudra les ailes du nez, soupira, puis respira profondément, tapota sa jupe, et, me regardant bien en face :

- Venez, dit-elle.

Je la suivis dans l'ascenseur ; au deuxième étage elle me fit arrêter.

- Où est votre chambre ?

Je balbutiai :

- Ma chambre ?... là, à gauche, troisième porte... le 87.

- Le 87 ! venez ! dit-elle encore.

Et, me saisissant impétueusement par la main, haletante, sans souci des regards d'une valetaille qui jubilait en silence, elle me traîna dans le couloir ainsi que, dans le goulet d'un port, un remorqueur tire un navire de fort tonnage. Enfin, nous atteignons le débarcadère, c'est-à-dire mon appartement.

Or, tandis que nous faisons ces quelques pas entre la grille de l'ascenseur et la porte de la chambre n° 87, il se passait en moi ce qui se serait passé en vous, en n'importe quel homme, puisque nous sommes tous des cochons et, pour comble, des cochons vaniteux.

Pour cela, les gros valent les minces et les pelés valent les ton-dus. Ils se croient tous irrésistibles pour si peu qu'ils puissent penser que l'on en veut à leur peau.

(A suivre)

La crise d'Ormuz, révélateur brutal des inégalités énergétiques mondiales

La fermeture du détroit d'Ormuz a déclenché ce que le Fonds monétaire international qualifie de rupture « mondiale mais asymétrique », perturbant l'approvisionnement d'environ un quart du pétrole, un cinquième du gaz naturel liquéfié et un tiers des engrais. Les prix de l'énergie et des engrais ont augmenté, les chaînes d'approvisionnement ont été réorientées et les conditions financières se sont resserrées de manière inégale à travers le monde.

Les économies dépendantes des importations en Asie, en Afrique et dans certaines régions d'Europe ont été les plus durement touchées, beaucoup d'entre elles étant confrontées à des écarts de rendement obligatoires plus élevés et à des dégradations de notation. Alors que les banques centrales évaluent leurs réponses face à la flambée des prix des carburants et des denrées alimentaires, la hausse des taux d'intérêt mondiaux réduit la marge de manœuvre budgétaire et politique déjà très limitée dont disposent encore les pays en développement.

Si le « choc d'Ormuz » a mis à nu les vulnérabilités économiques, il a également mis en lumière autre chose : les différences marquées dans la manière dont les pays absorbent les turbulences. L'une des lignes de fracture les plus marquantes dans le monde aujourd'hui ne se situe pas simplement entre les pays exportateurs et importateurs de pétrole, mais entre les pays dont les systèmes énergétiques les laissent exposés et ceux qui ont commencé à renforcer leur résilience énergétique bien avant l'arrivée de la crise.

La révolution des énergies renouvelables en Espagne offre l'illustration la plus frappante de ce qui est possible. La croissance rapide de l'éolien et du solaire a réduit la part des heures pendant lesquelles le gaz détermine le prix de l'électricité domestique de 75% en 2019 à seulement 19% en 2025 — la réduction la plus forte parmi les principaux marchés européens de l'électricité dépendants du gaz. Alors que les prix de gros de l'électricité en Allemagne et en Italie ont largement dépassé les 150€ (177\$) par mégawattheure pendant le choc d'Ormuz, le prix de gros moyen de l'Espagne pour 2026 devrait se situer entre 60 et 70€/MWh.

La vaste infrastructure de biocarburants du Brésil a fourni un amortisseur similaire, bien que par une voie différente. Des dizaines de millions d'automobilistes brésiliens peuvent choisir entre de l'éthanol 100% à base de canne à



sucrose ou de l'essence mélangée à 30% de biocarburant, grâce à l'un des plus grands parcs de véhicules polycarburants au monde. Comme l'essence nationale contient une part importante de biocarburant, le carburant raffiné par Petrobras, le géant énergétique public, est resté nettement moins cher que ses équivalents importés, protégeant ainsi les consommateurs de la volatilité mondiale des prix du pétrole. Les prix de l'essence au Brésil n'ont augmenté que de 5% en mars, contre environ 30% aux États-Unis, et le président mexicain a publiquement manifesté son intérêt pour les technologies brésiliennes en matière d'éthanol, notamment la production à base d'agave.

La Chine s'est elle aussi montrée plus résistante que beaucoup ne l'auraient imaginé. Après une décennie d'investissements, les énergies renouvelables représentent près de 40% de sa production d'électricité, contre 26% il y a dix ans, et le pays a constitué des réserves stratégiques de pétrole de plus de 1,2 milliard de barils. En conséquence, Goldman Sachs n'a revu à la baisse ses prévisions de croissance du PIB chinois que de moitié par rapport à celles des États-Unis, identifiant la prédominance des énergies renouvelables comme l'un des « boucliers » protégeant son économie.

Il n'est donc pas étonnant que les analystes énergétiques décrivent la guerre en Iran comme « le moment ukrainien de l'Asie ». Tout comme l'invasion russe de l'Ukraine en 2022 a contraint l'Europe à réduire sa dépendance au gaz naturel, le choc d'Ormuz pousse les pays asiatiques à réduire leur dépendance au pétrole. De plus, des alternatives plus propres sont désormais nettement moins chères et plus facilement ac-

cessibles qu'elles ne l'étaient en 2022.

La leçon est claire : la vulnérabilité est le résultat de choix structurels et politiques, et pas seulement des balances commerciales. Chaque pays doit se demander dans quelle mesure il contrôle son système énergétique, dans quelle mesure ses approvisionnements sont diversifiés et s'il a mis en place une protection suffisante entre les marchés mondiaux des matières premières et la population. Pour les économies dépendantes des combustibles fossiles qui ont négligé la transition énergétique, il y a un avertissement supplémentaire : si cette crise accélère le passage d'autres pays aux énergies renouvelables, les actifs échoués et le rétrécissement des marchés d'exportation pourraient aggraver les conséquences des chocs futurs.

Alors que de nombreux gouvernements attendent que les institutions multilatérales réagissent, les réalités sur le terrain évoluent rapidement. Dans le même temps, les producteurs de pétrole et de gaz disposent d'une opportunité rare. Comme l'ont fait valoir Isabella M. Weber et Gregor Semieniuk, économistes à l'Université du Massachusetts à Amherst, les chocs sur les prix des combustibles fossiles sont des épisodes de redistribution : les coûts sont imposés à l'ensemble de la population tandis que les bénéficiaires ne profitent qu'aux actionnaires. C'est pourquoi des taxes sur les bénéficiaires exceptionnels, comme celle récemment défendue par cinq ministres des Finances de l'Union Européenne, sont si urgemment nécessaires.

Ces recettes supplémentaires pourraient servir deux priorités urgentes. La première est la protection des consommateurs. La

hausse des prix de l'énergie constitue un impôt régressif pour les pauvres. Sans intervention active, cette crise aggravera les inégalités au sein des pays exportateurs de pétrole, tout comme elle le fait ailleurs. Les subventions à court terme, les bons d'énergie ciblés et les mécanismes de stabilisation des prix constituent des utilisations légitimes des recettes exceptionnelles, précisément parce que le choc est temporaire et que ces recettes ne dureront pas.

La deuxième priorité est l'investissement structurel. Des entreprises publiques comme Petrobras ont déjà commencé à investir dans les biocarburants et les technologies à faible émission de carbone, et la crise d'Ormuz pourrait leur fournir des ressources supplémentaires à cette fin.

De même, les fonds souverains constituent un mécanisme éprouvé pour institutionnaliser le lien entre les recettes exceptionnelles et les objectifs de transition énergétique à long terme. Le fonds souverain malaisien, par exemple, a engagé 1,5 milliard de RM (378 millions de dollars) pour décarboner les parcs industriels et met en place des plateformes d'investissement vertes ciblant les énergies renouvelables, le stockage et la mobilité électrique. Le nouveau fonds souverain indonésien Danantara a conclu des accords pour développer des installations d'énergie renouvelable et d'hydrogène vert, reliant directement la richesse en ressources aux chaînes de valeur des technologies propres.

Même le Sénégal, un producteur relativement modeste, a créé le Fonds pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique par l'intermédiaire de son véhicule souverain FONSIS. Il mobilise des investissements en capitaux propres dans les énergies renouvelables à travers l'Union économique et monétaire ouest-africaine, tout en se positionnant pour canaliser les futures recettes gazières vers une industrialisation verte.

C'est ainsi que les pays passent de la dépendance à l'autonomie : en transformant les rentes d'hier en capital de demain. Saisir cette opportunité signifie convertir des gains exceptionnels temporaires en actifs durables et considérer la stratégie industrielle verte comme indispensable à la résilience nationale. Les pays qui agissent maintenant s'en féliciteront lorsque la prochaine crise surviendra.

Par Laura Carvalho

Directrice du programme Prospérité économique et climatique des Fondations Open Society et professeure agrégée d'économie à l'Université de São Paulo

Agence Nationale des Eaux et Forêts
Direction Régionale de sous Massa
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL
N° 32/2026/
DRANEF/SM/SAP

Le 13/05/2026 à 9h 30 min, il sera procédé, au siège de la direction régionale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Sous Massa sis au Quartier Administratif à Agadir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres des prix n°32/2026/DRANEF/SM/SAP pour la fourniture de 237 tonnes d'aliments destinés à nourrir les animaux herbivores des réserves animales du Parc National de Sous Massa, Commune territoriale de Sidi Bibi, Province de Chtouka Ait Baha (Lot unique).
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un Million Cent Quatre Vingt Quatre Mille Dirhams (1 184 000,00 Dh) TTC.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Vingt Mille Dirhams (20.000,00 Dh).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles n°30 à 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

N° 2658/PA

Agence Nationale des Eaux et Forêts
Direction Régionale de sous Massa
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° 33/2026/
DRANEF/SM/SAP

Le 13/05/2026 à 10 h 30 min, il sera procédé, au siège de la Direction Régionale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Sous Massa sis au Quartier Administratif à Agadir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n°33/2026/DRANEF/SM/SAP, pour l'étude relative à l'élaboration d'un nouveau plan d'aménagement et de gestion du Parc National de Sous Massa, Préfecture d'Inezgane Ait Melloul et Provinces de Chtouka Ait Baha et Tiznit (lot unique).
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de : neuf cent

quatre-vingt-dix-neuf mille six cent dix-neuf (999.600,00 Dh) TTC.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix-neuf mille Dirhams (19.000,00 Dh).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles n°30 à 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

N° 2659/PA

Agence Nationale des Eaux et Forêts
Direction Régionale de sous Massa
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° 34 /2026/
DRANEF/SM/SAP

Le 13 /05/2026 à 11 h 30 min, il sera procédé, au siège de la Direction Régionale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Sous Massa sis au Quartier Administratif à Agadir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n°34/2026/DRANEF/SM/SAP pour l'exécution des travaux destinés à l'abreuvement de la faune sauvage moyennant le développement et la création d'un système complet de points d'eau au niveau du parc national de Sous Massa, Commune Territoriale de Sidi Bibi, Province de Chtouka Ait Baha (lot unique).
L'appel d'offres sus visé est réservé à la petite et moyenne entreprise nationale et aussi aux coopératives et autoentrepreneurs, conformément à l'arrêté du

Ministre de l'Economie et des Finances n°1502-23 du 24 kaada 1444 (13 juin 2023), portant application de l'article 148 du décret n° : 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics et celles du Dahir n° 1-02-188 du 23 juillet 2002 promulguant la loi n° 53-00.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de : deux millions sept cent quarante mille six cent quatre-vingt dirhams (2.740.680,00 Dh) TTC.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cinquante Cinq mille dirhams (55.000,00 Dh).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles n°30 à 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de : deux millions sept cent quarante mille six cent quatre-vingt dirhams (2.740.680,00 Dh) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cinquante Cinq mille dirhams (55.000,00 Dh).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles n°30 à 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

N° 2660/PA

Agence Nationale des Eaux et Forêts
Direction Régionale de sous Massa
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° 35/2026/
DRANEF/SM/SAP

Le 13 /05 /2026 à 14 h 00 min, il sera procédé, au siège de la Direction Régionale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Sous Massa sis au Quartier Administratif à Agadir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n°35/2026/DRANEF/SM/SAP pour l'exécution des travaux destinés à l'abreuvement de la faune sauvage moyennant le développement et la création d'un système complet de points d'eau au niveau du parc national de Sous Massa, Commune Territoriale de Sidi Bibi, Province de Chtouka Ait Baha (lot unique).
L'appel d'offres sus visé est réservé à la petite et moyenne entreprise nationale et aussi aux coopératives, union de coopératives et autoentrepreneurs, conformément à l'arrêté du

Ministre de l'Economie et des Finances n°1502-23 du 24 kaada 1444 (13 juin 2023), portant application de l'article 148 du décret n° : 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics et celles du Dahir n° 1-02-188 du 23 juillet 2002 promulguant la loi n° 53-00.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de : sept cent cinquante et un mille trois cent vingt dirhams (751 320,00 Dh) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de quinze mille dirhams (15.000,00 Dh).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles n°30 à 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

N° 2661/PA

Agence Nationale des Eaux et Forêts
Direction Régionale de sous Massa
AVIS D'APPEL D'OFFRES

OUVERT NATIONAL
N° 36 /2026/
DRANEF/SM/SAP

Le 14/05/2026 à 09 h 30 min, il sera procédé, au siège de la Direction Régionale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Sous Massa sis au Quartier Administratif à Agadir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n°36 /2026/DRANEF/SM/SAP, pour la réalisation des travaux écotouristiques moyennant l'aménagement des proches d'entrées et du mur de clôture du Parc National de Sous Massa, Commune Rurale de Sidi Ouassay, Province de Chtouka Ait Baha (Lot unique).
L'appel d'offres sus visé est réservé à la petite et moyenne entreprise nationale et aussi aux coopératives, union de coopératives et autoentrepreneurs, conformément à l'arrêté du

Ministre de l'Economie et des Finances n°1502-23 du 24 kaada 1444 (13 juin 2023), portant application de l'article 148 du décret n° : 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics et celles du Dahir n° 1-02-188 du 23 juillet 2002 promulguant la loi n° 53-00.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de : deux millions sept cent vingt-quatre mille dirhams (2.724.000,00Dh) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cinquante Quatre mille dirhams (54.000,00 Dh).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles n°30 à 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de Consultation.

N° 2662/PA

Agence Nationale des Eaux et Forêts
Direction Régionale de sous Massa
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° 37/2026/
DRANEF/SM/SAP

Le 14 /05/2026 à 10 h 30 min, il sera procédé, au siège de la Direction Régionale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Sous Massa sis au Quartier Administratif à Agadir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n°37 /2026/DRANEF/SM/SAP pour la réalisation des travaux écotouristiques moyennant l'aménagement d'une aire d'accueil au Parc National de Sous Massa,

Commune Rurale de Sidi Ouassay, Province de Chtouka Ait Baha. (Lot unique).

L'appel d'offres sus visé est réservé à la petite et moyenne entreprise nationale et aussi aux coopératives, union de coopératives et autoentrepreneurs, conformément à l'arrêté du

Ministre de l'Economie et des Finances n°1502-23 du 24 kaada 1444 (13 juin 2023), portant application de l'article 148 du décret n° : 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics et celles du Dahir n° 1-02-188 du 23 juillet 2002 promulguant la loi n° 53-00.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de : un million neuf cent quatre-vingt-sept mille six cent quatre-vingt dirhams (1.987.680,00 Dh) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quarante mille dirhams (40.000,00 Dh).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles n°30 à 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

N° 2663/PA

Agence Nationale des Eaux et Forêts
Direction Régionale de sous Massa
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° 38/2026/
DRANEF/SM/SAP

Le 14 /05 /2026 à 11h 30 min, il sera procédé, au siège de la Direction Régionale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Sous Massa sis au Quartier Administratif à Agadir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n°38/2026/DRANEF/SM/SAP pour l'exécution des travaux d'aménagement des infrastructures du Parc National de Sous Massa, Commune Rurale Sidi Ouassay, Province de Chtouka Ait Baha (Lot unique).
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de : deux million

neuf cent soixante-dix-huit mille cinq cent quatre-vingt dirhams (2.978.580,00Dh) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cinquante-cinq mille dirhams (55.000,00 Dh).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles n°30 à 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

N° 2664/PA

Agence Nationale des Eaux et Forêts
Direction Régionale de sous Massa
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° 39/2026/
DRANEF/SM/SAP

Le 14/05/2026 à 14 h 00 min, il sera procédé, au siège de la Direction Régionale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Sous Massa sis au Quartier Administratif à Agadir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n°39 /2026/DRANEF/SM/SAP pour l'exécution des travaux d'aménagement des infrastructures du Parc National de Sous Massa destinés au développement écotouristiques à travers la mise en place d'ouvrage en bois et ses annexes en milieu naturel au niveau des dunes relevant du parc national de Sous Massa, Commune Rurale Sidi Ouassay, Province de Chtouka Ait Baha (lot unique).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de deux million neuf cent cinquante-neuf mille six cent quatre-vingt dirhams (2.959.680,00Dh) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cinquante-cinq mille dirhams (55.000,00 Dh).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles n°30 à 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

N° 2665/PA

**** STE JIYAR COMPANY SARL AU **
CONSTITUTION
RC : 11057**

Aux termes d'un acte sous seing privé du 07/04/2026 il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée à associé unique, au capital social de 100 000,00 DHS comme suite :

Dénomination : * JIYAR COMPANY *
Forme Juridique : Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique (SARL AU).
SIEGE SOCIAL : UN GARAGE SITUÉ AU N°55, RUE CHERRAA, HAY SAADA, BERKANE.

Objet social : NEGOCE ; IMPORTATION ET EXPORTATION.
Capital Social : le capital social est de 100 000,00 dhs (Cent Mille dirhams) divisé en 1000 (Mille) parts sociales de 100,00 DHS (cent dirhams) chacune.

• Mme JIYAR Chaymaa, 1000 Parts.
DURÉE : 99ans
LA GERANCE : Mme JIYAR Chaymaa, est Gérante/ Associée Unique de cette société pour une durée illimitée.

Dépôt légal : a été effectué au greffe du tribunal de 1ère instance de Berkane en date du 16/04/2026 sous N° : 177.

N° 2666/PA

**" DAREL KHOUT " -
SARL AU
CONSTITUTION D'UNE
SOCIÉTÉ S.A.R.L AU**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 10 AVRIL 2026 à Casablanca - il a été établi les statuts d'une SARL AU aux caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : " DAREL KHOUT " - SARL AU
OBJET :

* SPECTACLES FESTIVALS ARTISTIQUES (EXPLOITANT DE LOCAUX POUR)

Et NEGOCIANT
- L'organisation, l'animation des soirées, la communication et autres événements,

- L'organisation des colonies de vacances, communication et la participation aux foires et aux expositions.

- Activité de Traiteur, de Gérance de restaurant, café, Clubs et complexes touristique et autres.

- Achat, ventes des produits alimentaires
- L'Importation et l'exportation de toutes marchandises.

SIEGE SOCIAL : 26 Mohamed El Qorri 1er Etage N°6 Casablanca

CAPITAL SOCIAL : Le capital social est fixé à Cent Mille dirhams (100 000 DH) et divisé en Mille parts sociales d'une valeur nominale de cent (100) dirhams chacune numéroté de 1 à 1 000. Le capital social est réuni entre les mains d'un seul associé comme suit :

Mr Fethah TIFRANE ... 1 000 PARTS

Soit au total ... 1 000 PARTS

GERANCE: Mr Fethah TIFRANE a été désigné comme Gérant pour une durée illimitée. Le gérant peut engager la société par sa seule signature.

DEPOT LEGAL : Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de Casablanca par le guichet Electronique sous le n° 1021017 le 17/04/2026 et que la société a été immatriculée au Registre de Commerce sous N° 725785 Le 17/04/2026.

POUR EXTRAIT ET MENTION
N° 2667/PA

**ROYAUME DU MAROC
REGION DU RABAT
SALE KENITRA
PROVINCE DE
SIDI SLIMANE
CERCLE DE KCEIBIA
CAIDAT DE KCEIBIA
COMMUNE
TERRITORIALE
DE KCEIBIA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL SUR OFFRES
DE PRIX**

**N° 02/CK/2026 -
Lot unique
(SEANCE PUBLIQUE)**

Le 14/05/2026 à 11H00, Il sera procédé au bureau du président de la commune territoriale kceibia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour acquisitions quatre véhicules pour le compte de la commune territoriale de kceibia - Lo Unique

Le dossier d'appel d'offres doit également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Vingt-sept Mille Dirhams 00 Cts (27.000,00 Dirhams).

« L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million trois cent soixante-huit mille Dirhams 00 Cts (1.368.000,00 Dirhams) TTC

« Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics».

« les concurrents doivent transmettre leur plis par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

« Conformément aux dispositions de l'article 135 du décret n°2.22.431 relatif aux marchés publics et à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et de finances, chargé du budget n°1692-23 du 23/06/2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et pièces relatives aux marchés publics. Les prospectus, notices et autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans

le bureau d'ordre au siège de la C.T. Kceibia au plus tard le jour ouvrable précédent la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 et 06 du règlement de consultation.
N° 2668/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PREFECTURE
DE MOHAMMEDIA
COMMUNE
AIN HARROUDA
DIRECTION
DES SERVICES
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SIMPLIFIÉ SUR OFFRES
DE PRIX N°10/2026**

Le 07 Mai 2026 à 10h30, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Commune Ain Harrouda, sise au siège de la commune Ain Harrouda à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix N°10/2026 ayant pour objet :

« PRESTATION DE FORMATION AU PROFIT DES FONCTIONNAIRES DE LA COMMUNE AIN HARROUDA »

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics Accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent quatre-vingt-dix-huit mille dirhams toutes taxes comprises (198.000,00 dirhams).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de trois mille neuf cent dirhams (3.900,00 dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article N°5 du règlement de consultation.
N° 2669/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
REGION MARRAKECH-
SAFI
PROVINCE DE SAFI
CERCLE HRARA
CAIDAT DAR SI AISSA
COMMUNE SAADLA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL
SUR OFFRES DE PRIX N°
: 03/2026/SAD**

Le 21/05/2026 à 11h, il

sera procédé dans les bureaux de Monsieur Le Président de la C.T SAADLA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert national sur offres des prix n°03/2026/SAD, pour : AMENAGEMENT DU TERRAIN DE FOOTBALL AU DOUAR AHL LKOU DIA COMMUNE SAADLA (30m*50m). Réserve aux très petites, petites et moyennes entreprises ; aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs

Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 112 800,00 TTC (Cent douze mille huit cents Dirhams).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : DHS (2 250 DHS) Deux Mille Deux Cent cinquante dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

Et conformément de l'arrêté du ministre de l'économie et finances n° 13-3011 du 30 octobre 2013 par application de l'article 148 du décret n°2-22-431 du 8 Mars 2023 relatif aux marchés publics, il est porté à la connaissance des candidats que l'Appel d'offre N° 03/2026/SAD est destiné à la très petite, la petite et moyenne entreprise, la coopérative, l'union des coopératives et à l'auto-entrepreneur et que tous les candidats sont invités à présenter toutes les pièces exigées par l'article 4 du même arrêté.

Une visite des lieux sera organisée par le maître d'ouvrage conformément à l'article 23 et 26 du décret n°2-22-431 précité le 14/05/2026 à 11H00 du matin depuis le siège de la commune SAADLA.
N° 2670/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'EAU
Avis d'Appel d'Offres
Ouvert National
N° 16/2026**

Le 15 Mai 2026 à 10 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement et de la logistique de TAROUDANNT sis à Rue Settata M'Haita à Tarou-

dant, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert national, sur offres des prix n° 16/2026 du 15 Mai 2026 à 10h pour : FOURNITURE D'HABILLEMENT POUR LES AGENTS DE L'ENTRETIEN ROUTIER DE LA DPETL DE TAROUDANNT AU TITRE DE L'ANNEES 2026. PROVINCE DE TAROUDANT Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

* L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de 188 910,00 dhs (Cent Quatre Vingt Huit Mille Neuf Cent Dix Dirhams, 00 cts).

* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 3.500,00 dhs (Trois Mille Cinq Cent Dirhams, 00 Cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse <http://www.marchespublics.gov.ma>.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
N° 2671/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'EAU
Avis d'Appel d'Offres
Ouvert National
N° 17/2026**

Le 15 Mai 2026 à 11 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la logistique de TAROUDANNT sis à Rue Settata M'Haita à Tarou-

dant, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix n° 17/2026 du 15 Mai 2026 à 11h pour :

ALIMENTATION DU PERSONNEL DE L'ENTRETIEN ROUTIER DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE DE TAROUDANT (PC 2026) PROVINCE DE TAROUDANT

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

* L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de 323.894,00 dhs (Trois Cent Vingt Trois Mille Huit Cent Quatre Vingt Quatorze Dirhams, 00 cts).

* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de

: 5.000,00 dhs (Cinq Mille Dirhams, 00 Cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse <http://www.marchespublics.gov.ma>.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
N° 2672/PA

**Royaume Du Maroc
Ministère
de l'Enseignement
Supérieur,
de la Recherche
Scientifique
et de l'Innovation
Université Hassan
Ier - Settata
L'Ecole Nationale
des Sciences Appliquées
de Berrechid
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SIMPLIFIÉ
À MAJORATION N°
01/ENSAB/2026**

Le lundi 04 mai 2026 à 11h00, Il sera procédé dans les bureaux de la Présidence de l'Université Hassan Premier de Settata sis à Route de Casablanca Km 3,5 BP 539 Complexe Universitaire de Settata, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié à majoration, ayant pour objet : Prestation de jardinage et d'entretien des espaces verts de l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées de Berrechid en Lot Unique.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrages est fixée à la somme de : 195 436,80 DH (TTC) (Cent Quatre Vingt Quatre Mille Quatre Cent Trente Six Dirhams Quatre Vingt centimes Toutes Taxes Comprises).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 3500,00 DH (Trois Mille Cinq Cent Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 12 du règlement de consultation.
N° 2673/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE
DE BENSILIMANE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
INTERNATIONAL
N° 4/2026**

Le 18/05/2026 à 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique de Benslimane sis à avenue des F.A.R BENSILIMANE à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix pour objet : Travaux d'élargissement et de renforcement de la RP 3325 du PK 0+000 au PK 11+500-Province de Benslimane-

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établis par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de (28 486 679,40 dhs TTC) Vingt-huit millions quatre cent quatre-vingt-six mille six cent soixante-dix-neuf dirhams et quarante centimes

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (400 000,00) Quatre cents mille dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation : **N° 2674/PA**

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya de la Région de
Béni Mellal Khenifra
Province de Béni- Mellal
Secrétariat Général
DBM/SM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
INTERNATIONAL
N° 03/INDH/2026

Le 20/05/2026 à 10 Heures, il sera procédé en séance publique, dans les bureaux de Secrétariat Général de la province de Béni- Mellal (DBM) à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert international sur offres des prix relatif aux : MISSION D'AUDIT DES ASSOCIATIONS BENEFICIAIRES DES FINANCEMENTS DE L'INDH DANS LE CADRE DES CONVENTIONS CONCLUES AU TITRE DES EXERCICES 2018-2025. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20.000,00 dhs (Vingt Mille Dirhams). L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à

la somme de : 1.200.600,00 dhs «Un Million Deux Cent Mille Six Cent Dirhams». Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de la consultation. **N° 2675/PA**

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SETTAT
COMMUNE DE SETTAT
CS/DSC/DAFE/SBM
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N°10/CS/2026**

Le 15/05/2026 à 11h30 sera procédé, dans les bureaux de Madame la Présidente de la Commune de Settata à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix pour l'objet :

ETUDE TECHNIQUE D'ECLAIRAGE PUBLIQUE DE 11 BOULEVARDS DANS LA VILLE DE SETTAT

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 999 999,90 dhs TTC (neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf centimes TTC) Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 19.000,00 dhs (dix-neuf mille dirhams). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation : **N° 2676/PA**

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Settata
Commune de Settata
CS/DSC/DAFE/SBM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
INTERNATIONAL
N°11/CS/2026

Le 14/05/2026 à 12H00 sera procédé, dans les bureaux de Madame la Présidente de la Commune de Settata à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix pour l'objet :

ETUDE TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES BOULEVARDS SUIVANTS : GENERAL EL KETTANI,

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 48.000,00 dhs (quarante-huit mille dirhams). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation : **N° 2678/PA**

**CHANGUITE ET ZERK-
TOUNI DANS LA VILLE
DE SETTAT**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 1 800 000,00 dhs (Un million huit cent mille dhs TTC)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 35 000,00 dhs (Trente-cinq mille).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 11 000,00 dhs (Onze mille dhs). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 2 449 999,20 dhs TTC (deux millions quatre cent quarante-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf centimes TTC) Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 48.000,00 dhs (quarante-huit mille dirhams). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 2 449 999,20 dhs TTC (deux millions quatre cent quarante-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf centimes TTC) Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 48.000,00 dhs (quarante-huit mille dirhams). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 2 449 999,20 dhs TTC (deux millions quatre cent quarante-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf centimes TTC) Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 48.000,00 dhs (quarante-huit mille dirhams). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 20.000,00 dhs (Vingt Mille Dirhams). L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N°13/CS/2026**

Le 15/05/2026 à 11H00 sera procédé, dans les bureaux de Madame la Présidente de la Commune de Settata à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix pour l'objet :

ETUDE TECHNIQUE D'AMENAGEMENT DE SEPT (7) GIRATOIRES DANS LA VILLE DE SETTAT

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 600 000,00 dhs (six cent mille dhs TTC) Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 11 000,00 dhs (Onze mille dhs). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 51 000,00 dhs (Cinquante et un mille dirhams). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux Marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 2 449 999,20 dhs TTC (deux millions quatre cent quarante-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf centimes TTC) Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 48.000,00 dhs (quarante-huit mille dirhams). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma

**INTERNATIONAL
N° 14/CS/2026**

Le 14/05/2026 à 11h00 sera procédé, dans les bureaux de Madame la Présidente de la Commune de Settata à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix pour l'objet :

ETUDE TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU BOULEVARD HASSAN II DANS LA VILLE DE SETTAT

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 2 599 999,20 dhs TTC (deux millions cinq cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf centimes) Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 51 000,00 dhs (Cinquante et un mille dirhams). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux Marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 2 799 999,60 dhs (Deux millions sept cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf centimes) TTC Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 55 000,00 dhs (Cinquante-cinq mille). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 2 799 999,60 dhs (Deux millions sept cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf centimes) TTC Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 55 000,00 dhs (Cinquante-cinq mille). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma

**CS/DSC/DAFE/SBM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
INTERNATIONAL
N°15/CS/2026**

Le 14/05/2026 à 11H30 sera procédé, dans les bureaux de Madame la Présidente de la Commune de Settata à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix pour l'objet :

ETUDE TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES BOULEVARDS SUIVANTS : UNIVERSITAIRE, BIR ANZARANE, VOIE TOURISTIQUE ET ANNAKHIL DANS LA VILLE DE SETTAT

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 2 799 999,60 dhs (Deux millions sept cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf centimes) TTC Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 55 000,00 dhs (Cinquante-cinq mille). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 2 799 999,60 dhs (Deux millions sept cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf centimes) TTC Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 55 000,00 dhs (Cinquante-cinq mille). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 2 799 999,60 dhs (Deux millions sept cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf centimes) TTC Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 55 000,00 dhs (Cinquante-cinq mille). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'ESSAOUIRA
COMMUNE D'ESSAOUIRA
DIVISION DES AFFAIRES TECHNIQUE
SERVICES DES MARCHES PUBLICS



**AVIS DE RECTIFICATION ET REPORT D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE
SUR OFFRES DE PRIX N° : 6/CE/2026 du 23/4/2026 à 11h**

Le président du conseil communal d'Essaouira porte à la connaissance de tous les concurrents concernés Que :

- ♦ L'appel d'offres ouvert simplifié n° : 6/CE/2026 du 23/4/2026 à 11h relatif à l'achat de matériel de pavage pour le compte de la Commune d'Essaouira publié dans le journal de « Libération » numéro 10774 du 7/4/2026, a été modifié et reporté comme suit :
- ♦ Au niveau Avis d'appel d'offre ouvert simplifié :
 - La date d'ouverture des plis est reportée à la date 7/5/2026 à 11h au lieu de 23/4/2026 à 11h
 - Les prospectus sont exigés par le dossier d'appel d'offres et doivent être déposés au bureau d'ordre de la commune d'Essaouira sis à Av Lalla Aïcha au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis ou peuvent être déposés par voie électronique Conformément aux dispositions de l'article 37 du décret des marchés publics précité à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma
- ♦ Au niveau Règlement de consultation (RC)
 - Modification des articles :13-15
- ♦ Au niveau cahier de prescriptions spéciales (CPS)
 - Modification : Chapitre II Description Technique
Les prix : 1-2-3 et 4
- - Nota béné : Il convient de noter que le reste sans changement

N° 2682/PA

CONSTITUTION I/- Aux termes d'un acte SSP du 16/02/2026 a Casablanca, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée associée unique :
Dénomination : «RB MONTAGE DEMONTAGE » SARL AU.
Objet : La société a pour objet tant au Maroc qu'à l'étranger : LOUEUR DE TENTES, BACHES, VOILES A BATEAUX.
AUTRES TRAVAUX D'INSTALLATION
 Siège Social : CASABLANCA, 26 AV MERS SULTAN APP 3 ETG 1
 Capital Social : 100 000.00 DHS (Cent Mille dirhams).
Apport : L'associé fait apport à la société d'une somme en espèce à savoir :
Mr : RACHID BATTACH : 100.000.00 DHS
 Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation de la société au registre de commerce.
Gérance : Mr RACHID BATTACH désigné comme gérant pour une durée illimitée.
 Il-Le dépôt légal a été effectué et immatriculé au registre de commerce de Casablanca sous le numéro 724623.
N° 2683/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SETTAT COMMUNE DE SETTAT CS/DSC/DAFE/SBM AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ N° 09/CS/2026

Le 06/05/2026 à 11h00 sera procédé, dans les bureaux de Madame la Présidente de la Commune de Settât à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix pour l'objet :

ENTRETIEN DES PLACES PUBLIQUES (ENTRETIEN DES FONTAINES) -COMMUNE DE SETTAT-PROVINCE DE SETTAT-
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 742.440,00 dhs (Sept cent quarante-deux mille quatre cent quarante dirhams) TTC.
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 13.500,00 dhs (treize mille cinq cent dirhams).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
 Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°5 du règlement de consultation.
 N.B -(cet appel d'offres est réservé à la petite et moyenne entreprise aux coopératives aux unions de coopératives et à l'auto-ent-

trepreneur et les jeunes entreprises innovantes)
N° 2684/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE SETTAT COMMUNE DE SETTAT CS/DSC/DAFE/SBM AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 17/CS/2026

Le 19/05/2026 à 11h00 sera procédé, dans les bureaux de Madame la Présidente de la Commune de Settât à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix pour l'objet : TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DE LA SIGNALISATION TRICOLOR (FEU ROUGE) -COMMUNE DE SETTAT-PROVINCE DE SETTAT

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 1 883 640,00 dhs TTC (Un million huit cent quatre-vingt-trois mille six cent quarante dirhams)
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 37 600,00 dhs (trente-sept mille six cent dirhams).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux Marchés publics.
 Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SETTAT COMMUNE DE SETTAT CS/DSC/DAFE/SBM AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ N° 09/CS/2026

Le 06/05/2026 à 11h00 sera procédé, dans les bureaux de Madame la Présidente de la Commune de Settât à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix pour l'objet :

ENTRETIEN DES PLACES PUBLIQUES (ENTRETIEN DES FONTAINES) -COMMUNE DE SETTAT-PROVINCE DE SETTAT-
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 278 880,00 dhs (Deux mille sept cent Dirhams)
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : DEUX MILLE SEPT CENT Dirhams (2 700,00 Dhs).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
 Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 4 du règlement de consultation.
 N° 2685/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE SETTAT COMMUNE DE SETTAT CS/DSC/DAFE/SBM AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 18/CS/2026

Le 19/05/2026 à 12h00 sera procédé, dans les bureaux de Madame la Présidente de la Commune de Settât à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert National sur offres de prix pour l'objet :

TRAVAUX DE REVETEMENT GAZON SYNTHÉTIQUE DU TERRAIN ANNEXE DE LA COMMUNE DE SETTAT-PROVINCE DE SETTAT-
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des

prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 3 889 440,00 dhs TTC (Trois million huit cent quatre-vingt-neuf mille quatre cent quarante dirhams)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 77 000,00 dhs (soixante-dix-sept mille dirhams).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux Marchés publics.
 Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
 Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau des travaux au plus tard Le 18/05/2026 ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°5 du règlement de Consultation.
N° 2686/PA

ROYAUME DU MAROC Ministère de l'Équipement et de l'Eau
 Direction Provinciale de Khémisset
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°: 04/2026/KH
 Le 14/05/2026 à 10h00 il sera procédé dans les bureaux de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de la Logistique de Khémisset Sis à : Rue Kadi Ayad, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n°04/2026/ KH du 14/05/2026 pour :

ETUDE GEOTECHNIQUE D'ELARGISSEMENT ET DE RENFORCEMENT DE LA RR 404 DU PK 3+612 AU PK 35+134 DANS LA PROVINCE DE KHEMISSET.
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de DEUX CENT SOIXANTE DIX HUIT MILLE HUIT CENT QUATRE VINGT Dirhams (278 880,00 Dhs).
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : DEUX MILLE SEPT CENT Dirhams (2 700,00 Dhs).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
 Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 4 du règlement de consultation.
N° 2687/PA

L'estimation des coûts des

**المملكة المغربية
 وزارة الداخلية
 إقليم سيدي
 بوعلي**

إعلان عن تنظيم مباراة للتوظيف في درجة: نلقي من الدرجة الثالثة ونلقي من الدرجة الرابعة.

تتم جماعة ايت بواولي بتاريخ 14 يونيو 2026 على الساعة التاسعة صباحا مباراة لتوظيف نلقي من الدرجة الثالثة ونلقي من الدرجة الرابعة مرافق المبراة:

تجوز المباراة المذكورة بمرتكزة مجموعة مدارس ليشكو بالحي الإداري ايت بواولي .

عدد المناصب المطلوبة:
 بعدد عدد المناصب المتباري بشأها في منصبتين (02) وتنصص 25% منها لفائدة الأشخاص المتوفرين على صفة مقوم أو مكحول الأمة أو عسكري قديم و 75 باسما لفائدة الأشخاص المعاقين الملقاة شغل معق مسلمة طبقا لأحكام المادة 8 من المرسوم رقم 2.97.218 الصادر في 18 نجان 1418 الموافق ل29نفاير1997.

التخصصات المطلوبة:

تحدد التخصصات المطلوبة في هذه المباراة كما يلي:

الدرجة	التخصصات المطلوبة	التقاول المطلوبة	المنصب
نلقي من الدرجة الثالثة	المعلومات: تخصص الصيانة، تطوير المعلومات، الأنظمة المعلوماتية، الشبكات.	دبلوم نلقي مخصص مسلم من طرف مؤسسات التكوين المهني المعتمدة طبقا للمرسوم رقم 2.86.325 الصادر في 05 جمادى الأولى 1407 (09 يناير 1987) من نظام عام لمؤسسات التكوين المهني أو إحدى الشهادات المعادلة لها المعتمدة طبقا لمقتضيات المرسوم رقم 2.12.90 بتاريخ 30 أبريل 2012 حسبما وقع تغييره وتتميمه في التخصص المطلوب.	01
نلقي من الدرجة الرابعة	التصميم، الهندسة المدنية، البناء، الأشغال الكبرى، الأشغال العمومية.	دبلوم نلقي مسلم من طرف مؤسسات التكوين المهني المعتمدة طبقا للمرسوم رقم 2.86.325 الصادر في 05 جمادى الأولى 1407 (09 يناير 1987) من نظام عام لمؤسسات التكوين المهني أو إحدى الشهادات المعادلة لها المعتمدة طبقا لمقتضيات المرسوم رقم 2.12.90 بتاريخ 30 أبريل 2012 حسبما وقع تغييره وتتميمه في التخصص المطلوب.	01

شروط الترشح

تلتزم المباراة في وجه المترشحين والمترشحات المستوفين لشروط التالية :

- أن يكون المترشح من جنسية مغربية.
- أن يتمتع بالحقوق الوظيفية وأن تكون له القدرة العقلية والبدنية لممارسة الوظيفة العمومية.
- أن يبلغ من العمر 18 سنة إلى الأقل 40 سنة على الأقل في فتح الأثر في فتح بقاير من السنة الجارية، ويمكن تمديد حد السن الأعلى لفترة لا تزيد فترة الخدمات المعقولة والمكان مسجوما لأجل التقاعد دون أن يتجاوز 45 سنة.
- أن يكون حاصل على الدبلوم أو الشهادة المطلوبة لولوج الدرجات المتباري بشأها كما هو مبين في الجدول أعلاه، ولا يندت شهادة النجاح وأن يقل أي دبلوم أو شهادة غير المتسوي أو التخصص المطلوب.

كما يمكن على المترشحين الذين يحملون صفة مقوم أو مكحول الأمة أو عسكري قديم أو محارب قديم، تقديم طلباتهم من طرف الإدارات المعتمدة بتسيير شؤونهم.

نوعية الاختبار:

تتمثل المباراة على اختبار كتابي واختبار شفوي أو تطبيقي واحد أو هما معا، تحدد مناهج ومعاملاتهم كالآتي:

نوع الاختبار	الموضوع	المدة	المعامل
الاختبار الكتابي	موضوع علم أو امثلة ذات اختبارات متعددة تتعلق بالمهارة أو الوظائف المطلوب شغلها أو بالتخصصات الجماعات الترابية.	(03)ساعات	4
الاختبار الشفوي أو التطبيقي	يتمحور حول مواضيع وفصليا مختلفة بهدف تقييم قدرات المترشح على ممارسة المهام المرتبطة بالدرجة المتباري بشأها.	ما بين 15 و 45 دقيقة	3

تمتع من الاختبار الكتابي نقطة عددية تتراوح ما بين 0 و 20، وتعتبر الفصلية لكل نقطة تقل عن 05 و 20.
 يتأهل لاجتياز الاختبار الشفوي المترشحين الحاصلين على معدل لا يقل عن 12 من 20 في الاختبار الكتابي، دون الحصول على نقطة الصافية.
 تقرر لجنة المباراة لائحة المترشحين الناجحين، في حدود عدد المناصب المتباري بشأها، ولإعادة الاختبار، مرتين حسب الاستحقاق، من بين المترشحين الحاصلين على معدل علم لا يقل عن 10 من 20، دون الحصول على نقطة الفصافية.

طريقة الترشح:

- يتم الترشح لاجتياز المباراة وجوبا وفق المراحل التالية:
- إيداع ملف الترشح:
- تودع ملفات الترشح بمكتب الموارد البشرية بالجماعة مقلد وصل بالاسلام، أو ترسل عبر البريد المضمون إلى العنوان التالي: مكتب الوظائف جماعة ايت بواولي إقليم أزيلال، وتلك خلال أوقات العمل بالإدارات العمومية ابتداء من يوم نشر الإعلان إلى غاية يوم الثلاثاء 26 ماي 2026، وهو أفسر أجل قبول وإيداع الترشيحات.
- وسم استمارة أي ملف لا يتسلمين الوثائق المطلوبة أو وضع غير ملائم للأجل المحددة أعلاه
- يتكون الملف من الوثائق التالية:
- ملف الترشح لاجتياز مباراة التوظيف بين فيه الاسم الشمسي والعائلي والمترشح وعنوانه الدائم وتوقيمه ورقم هاتفه وبيده الالكتروني
- نسخة من دبلوم النلقي أو التقني المتخصص في التخصص المطلوب أو إحدى الشهادات المعادلة له طبقا للمقتضيات التنظيمية الجاري بها العمل ولا يعد شهادة النجاح وأن يقل أي دبلوم أو شهادة غير المتسوي أو التخصص المطلوب.
- نسخة من بطاقة التعريف الوطنية.
- صورة ذاتية تحمل صورة حديثة للمترشح.
- تخصيص لاجتياز المباراة من طرف الإدارة المشغلة بالنسبة للمترشحين الذين يحملون صفة موظف، تحت مظلة الرخص أو المخط من اللائحة الوظيفية الناجحين.
- نسخة من الشهادة التي تثبت صفة مقوم أو مكحول الأمة أو عسكري قديم أو محارب قديم بالنسبة للمتوفرين على هذه الصفة.
- شهادة التسجيل في لوائح الأشخاص في وضعية إعاقة بالنسبة للأشخاص في وضعية إعاقة
- كل وثيقة تثبت توفر المترشح على الكفاءات والشهارات العملية التي تتطلبها ممارسة الوظيفة المطلوب شغلها، عند الاقتضاء.
- علاوة على الوثائق المطلوبة فإن المترشحين الناجحين بصفة نهائية في هذه المباراة، مزمين بتكميم ملفاتهم بالوثائق الإدارية المطلوبة نظميا لتعيين الوظيفة العمومية.
- وسم يتم لائحة المترشحين والمترشحات المقبولين لاجتياز المباراة وإعلان النتائج على موقع التشغيل العمومي: www.emploi-public.ma وعلى بولية العمومية العامة للمعاملة الترابية www.collectivités-territoriales.gov.ma ووجها معا
- تجوز معالجة المنداء الموعود من إختيار العملاء
- أن المترشحين الناجحين مزمين بإحضار الدبلوم أو الشهادة الاسمية وتقديم نسخين منها مطبقة للأصل تحت مظلة عدم القول.
- إذا ثبت بعدسية التلكد من توفر شروط المشاركة في المباراة أن مترشحا سبق أن أعلن عن نجاهه لا يتوفر على واحد أو أكثر من الشروط المطلوبة أو لم يقل بسعة علم الأشخاص من الشهادة أو الدبلوم فيتم تعويضه، بالترتيب وحسب الاستحقاق، بمترشحة أو مترشح آخر مسجل في لائحة الانتظار يتوفى هذه الشروط

حرر بيات بواولي بتاريخ 2026.04.13

الإعداد:
 رئيس المجلس الجماعي
 السيد حسني

(Signature)

Portrait



Kemi Seba, l'influenceur panafricaniste habitué des démêlés judiciaires

"Tu ne pourras jamais nous arrêter", affirmait-il en s'adressant au président béninois: l'influenceur panafricaniste Kemi Seba, connu pour ses diatribes radicales contre la France et ses alliés africains comme le Bénin, risque pourtant aujourd'hui l'extradition vers Cotonou.

Arrêté en Afrique du Sud lundi, il est visé par cette procédure dans le cadre d'un mandat d'arrêt international émis par le Bénin, qui l'accuse d'avoir soutenu une tentative de coup d'Etat déjoué début décembre.

Kemi Seba est poursuivi pour "apologie de crimes contre la sûreté de l'Etat et incitation à la rébellion". "Quand le maître blanc n'était pas capable de faire taire un esclave rebelle, il lançait souvent à la poursuite de cet esclave rebelle, un esclave docile", avait-il lancé dans une vidéo en janvier, faisant allusion au pré-

sident sortant du Bénin Patrice Talon, en réaction à son mandat d'arrêt. Peu d'informations avaient filtré ces derniers mois sur ses déplacements.

Né Franco-Bénois, Stelio Gilles Robert Capo Chichi à l'état civil, 44 ans est à la tête de l'ONG "Urgences panafricanistes" et rassemble 1,5 million d'abonnés sur les réseaux sociaux. L'air toujours grave, il apparaît souvent avec un imposant collier en bois représentant le continent africain, qu'il dit défendre dans ses diatribes contre l'ancienne puissance coloniale française et ses alliés en Afrique, notamment la Côte d'Ivoire et le Bénin.

Déchu de sa nationalité française en 2024, il soutient les régimes militaires issus de coups d'Etat au Sahel, hostiles à la France et proches de la Russie. La junte nigérienne lui a même octroyé un passeport diplomatique.

Plus fort

Kemi Seba, dont la vie privée est peu connue, est un habitué des démêlés judiciaires. En Afrique d'abord, où ces dernières années il a organisé ou participé à plusieurs manifestations au cours desquelles il a été soit interpellé, expulsé ou refoulé, notamment de Côte d'Ivoire, de Guinée, et du Sénégal. Dans ce pays, il avait brûlé publiquement un billet de 5.000 francs CFA (7,6 euros).

Kemi Seba avait aussi été brièvement interpellé en 2019 et en 2023, lors de passages au Bénin et condamné en 2019 au Burkina Faso à deux mois de prison avec sursis, pour "outrage" au président d'alors, Roch Kaboré. "La prison, c'est la quatrième fois qu'on m'y envoie et à chaque fois j'en ressors plus fort", avait-il dit fièrement à Ouagadougou. Il est aussi bien connu de la

justice française.

En octobre 2024, il avait été placé en garde à vue en France en raison de soupçons de "liens" avec le groupe paramilitaire russe Wagner, puis relâché, même si l'enquête du parquet de Paris se poursuit.

Tenues par les sionistes

Il avait déjà été condamné plusieurs fois à Paris, pour des faits d'outrage ou de provocation à la haine raciale.

Lors d'un procès en 2009, ses écrits mis en cause affirmaient que les institutions internationales étaient "tenues par les sionistes qui imposent à l'Afrique et à sa diaspora des conditions de vie tellement excrémentielles que le camp de concentration d'Auschwitz peut paraître comme un paradis sur terre". Deux de ses mouvements ont par ailleurs été dissous en France, dont la Tribu Ka, groupuscule qui l'a fait connaître.

Accusé d'antisémitisme répété, ce mouvement prône notamment la séparation entre Noirs et Blancs. Kemi Seba a longtemps été proche de l'humoriste français Dieu-donné, condamné pour antisémitisme, qui était pour lui "plus qu'un ami, un frère", et avait un temps essayé de séduire des organisations d'extrême-droite.

Son nom est souvent cité sur les réseaux sociaux et dans les médias, avec ceux de la militante suisse-romande Nathalie Yamb et du professeur agrégé de philosophie Franklin Nyamsi, eux aussi influenceurs panafricanistes, mais sa popularité est difficile à estimer. S'il parvenait à mobiliser au Bénin lors de manifestations contre le franc CFA en 2017, son ONG n'a aujourd'hui ni siège ni militants connus, à l'exception de son coordinateur national, Shadrac Wotoédé

Houngnibo, récemment condamné et détenu.

Sport

Coupe de la CAF

L'Olympic Safi quitte la compétition après son match nul face à l'USM Alger



L'Olympic Safi a quitté la Coupe de la Confédération africaine de football après son match nul (1-1) face à l'USM Alger, dimanche soir au stade El Massira de Safi, en demi-finale retour.

Dès l'entame de la rencontre, les Safiots ont dominé la possession du ballon, affichant

leur volonté de prendre l'avantage face à une formation algéroise bien organisée, dangereuse en transition et déterminée à ouvrir le score.

L'Olympic Safi a maintenu une pression offensive constante sur la défense de l'USM Alger, notamment par le biais d'Imad Khanouss (29e), dont la frappe a été déviée en corner par le gardien Oussama Benbot. Imad Serbout s'est ensuite illustré en tentant sa chance (32e), sans parvenir à faire trembler les filets.

Côté algérois, Dramane Kamagaté a failli surprendre l'OCS (41e), mais sa tentative a été repoussée par une belle parade du gardien Yousef El Motie.

Contre le cours du jeu, pourtant largement dominé par l'OCS, l'USM Alger a ouvert le score grâce à Ahmed Khaldi, qui a transformé un penalty dans le temps additionnel de la première période (45+4e).

Au retour des vestiaires, les Safiots ont poursuivi leurs efforts pour revenir au score, accentuant la pression sur la défense adverse, mais sans réussite dans le dernier geste.

Il a fallu attendre la 75e minute pour voir Moussa Koné remettre les deux équipes à égalité, relançant ainsi les espoirs de qualification des locaux.

Ce résultat n'a toutefois pas suffi à l'Olympic Safi pour se hisser en finale, après le match nul vierge concédé à l'aller.

Dans l'autre demi-finale, disputée vendredi, le Zamalek SC s'est qualifié pour la finale aux dépens du CR Belouizdad, à la faveur de sa victoire (1-0) à l'aller, après un match nul (0-0) au retour.

Zakaria El Ouahdi : Jouer au Mondial serait l'aboutissement d'un rêve d'enfant

Le latéral droit du KRC Genk, Zakaria El Ouahdi, vise une place avec le Maroc au prochain Mondial, un objectif qu'il présente comme "un rêve d'enfant", malgré une concurrence particulièrement rude à son poste.

"Jouer une Coupe du monde avec le Maroc serait l'aboutissement d'un rêve d'enfant", a confié Zakaria El Ouahdi dans un entretien publié samedi par le quotidien belge "HBVL", reconnaissant dans le même temps que la concurrence pour une place en sélection reste "extrêmement forte".

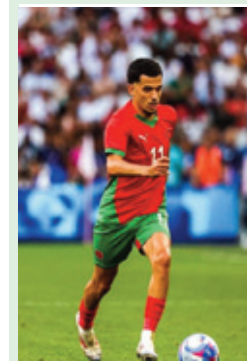
"Achraf Hakimi est le meilleur latéral droit du monde, Noussair Mazraoui joue à Manchester United, et Omar El Hilali de l'Espanyol est aussi un joueur de très haut niveau", a-t-il expliqué, notant que le sélectionneur national Mohamed Ouahbi dispose également de plusieurs options sur le flanc gauche, avec Salah-Eddine du PSV et El Karouani d'Utrecht.

Appelé récemment en sélection A, Zakaria El Ouahdi (23 ans) a fait une première apparition en match amical face au Paraguay fin mars, espérant avoir "laissé une bonne impression".

Passé par les sélections de jeunes, il avait remporté la Coupe d'Afrique des nations U23 sous les ordres d'Issame Charai, une expérience qu'il décrit comme déterminante dans son parcours international et dans le renforcement de son attachement au maillot marocain.

A l'approche des prochaines échéances, le défenseur insiste sur la nécessité de continuer à progresser et de "prouver qu'il est en forme" malgré une saison exceptionnelle avec KRC Genk, marquée par 11 buts et 37 passes décisives en 37 matchs.

Zakaria El Ouahdi a été nommé Lion Belge 2025, une distinction qui récompense le meilleur joueur d'origine maghrébine évoluant dans le championnat de Belgique de première division.



Clôture du Championnat national scolaire de volleyball

Le Championnat national scolaire de volleyball (garçons et filles) et de volleyball mixte, au titre de l'année scolaire 2025-2026, s'est achevé samedi soir à la salle couverte Lalla Khadija à M'diq.

Organisé à l'initiative du ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports, en collaboration avec la Fédération royale marocaine du sport scolaire (FRMSS) et en coordination avec l'Académie régionale d'éducation et de formation de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, cet événement sportif scolaire a connu la participation d'élèves qualifiés issus des championnats régionaux, dans les catégories des élèves non affiliés à des clubs sportifs et ceux relevant des filières "sport-études", pour les moins de 15 ans et moins de 18 ans.

Cette manifestation scolaire, lancée le 16 avril, a également été marquée par l'organisation de plusieurs activités éducatives, culturelles et environnementales au profit des participants.

Dans une déclaration à la MAP, le directeur de la promotion du sport scolaire au ministère et président délégué de la FRMSS, Abdessalam Mili, a indiqué que ce championnat, organisé dans des infrastructures sportives de Tétouan et de M'diq, s'inscrit dans le cadre du programme mis en place par le ministère, comprenant près de 50 championnats nationaux durant l'année en cours.

Ces compétitions visent à encourager la pratique



sportive en milieu scolaire et à dénicher les talents prometteurs, en coordination avec les fédérations royales marocaines des différentes disciplines, a-t-il ajouté.

Cette édition du championnat scolaire de volleyball et de volleyball mixte, destinée aux élèves non affiliés à des clubs ainsi qu'aux élèves des filières "sport-études", a connu la participation de plus de 450 élèves, en plus des encadrants, représentant l'en-

semble des Académies régionales d'éducation et de formation du Royaume, a-t-il fait savoir.

Pour sa part, le directeur provincial de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports à la préfecture de M'diq-Fnideq, Hicham El Hammam, a souligné que cette compétition a été une fête sportive réussie grâce à la forte participation d'élèves issus de différentes régions du Royaume, ainsi qu'à une organisation rigoureuse et une ambiance enthousiaste lors

des rencontres.

À l'issue du championnat, les équipes classées aux trois premières places ont été primées. Ainsi, dans la catégorie des élèves non affiliés à des clubs sportifs (moins de 18 ans), l'équipe de l'Académie Marrakech-Safi a remporté le titre chez les filles, suivie des équipes de Béni Mellal-Khénifra et de Guelmim-Oued Noun.

Chez les garçons, l'Académie Fès-Meknès s'est imposée, devant Béni Mellal-Khénifra et Guelmim-Oued Noun, tandis que dans la catégorie mixte, le titre est revenu à Souss-Massa, devant Rabat-Salé-Kénitra et Casablanca-Settat.

Dans la filière "sport-études" (moins de 18 ans), le titre féminin est revenu à l'Académie Fès-Meknès, suivie de Rabat-Salé-Kénitra et Casablanca-Settat. Chez les garçons, Casablanca-Settat a décroché la première place, devant Rabat-Salé-Kénitra et Drâa-Tafilet. En mixte, Rabat-Salé-Kénitra s'est imposée, suivie de Marrakech-Safi et Casablanca-Settat.

S'agissant de la catégorie des élèves non affiliés à des clubs sportifs (moins de 15 ans), l'Académie Fès-Meknès a remporté le titre chez les filles, devant Souss-Massa et Rabat-Salé-Kénitra. Chez les garçons, Rabat-Salé-Kénitra s'est classée première, suivie de Souss-Massa et Drâa-Tafilet, tandis que dans la catégorie mixte, les trois premières places sont revenues respectivement à Souss-Massa, Marrakech-Safi et Béni Mellal-Khénifra.

La 4^{ème} édition de RabatRun les 25 et 26 avril

La 4^{ème} édition de RabatRun, un rendez-vous sportif citoyen ouvert au plus grand nombre, sera organisée les 25 et 26 courant, dans le cadre du programme national TheCityRun.

RabatRun vise à promouvoir la santé par la pratique régulière du sport, à valoriser les espaces naturels de la ville et à renforcer les liens entre citoyens, communautés sportives et organisations engagées, indique les organisateurs dans un communiqué.

Un événement installé dans la capitale

Pour sa 4^{ème} édition, RabatRun confirme son ancrage dans le paysage sportif de la capitale. Pensé comme un week-end convivial, inclusif et inspirant, l'événement s'adresse à toutes et à tous — familles, amis, collègues, sportifs réguliers ou occasionnels — dans un cadre naturel exceptionnel offert par la forêt Ibn Sina.

Au-delà du week-end, l'ambition reste la même : permettre à chacun de découvrir la communauté sportive locale, d'y trouver sa place et de continuer à pratiquer ensemble, durablement, précise la même source.

Un grand week-end d'activités ouvert à toutes et à tous

Sur deux journées, RabatRun propose un programme accessible à tous les âges et à tous les niveaux, autour de la course, de la marche, du fitness, du cardio et de plusieurs activités encadrées par les communautés sportives locales.

Le programme complet est disponible sur <https://bit.ly/PlanningRabatRun>, ainsi que sur les réseaux sociaux @RabatRun et sur le site officiel www.RabatRun.

La course chronométrée du dimanche

Le dimanche 26 avril, RabatRun proposera une course chronométrée avec dossard unique, sur des distances de 3, 6, 9, 12 et 15 km, au cœur de la forêt Ibn Sina.

Le départ sera commun à toutes les distances, et le classement sera établi automatiquement selon la distance réellement parcourue par chaque participant. Une formule pensée pour permettre à chacun, débutant comme confirmé, de se mesurer à son pro-



pre rythme dans un cadre festif et bienveillant.

Une mobilisation forte de la communauté sportive de Rabat

RabatRun se veut aussi un espace de rencontre entre le grand public et les acteurs du sport à Rabat. Pour cette 4^{ème} édition, de nombreux collectifs de coureurs, clubs et coaches de la capitale se mobilisent aux côtés de l'organisation, pour animer les activités du week-end et accueillir les participants sur place, poursuit le communiqué.

Cette mobilisation témoigne de l'ancrage de RabatRun dans l'écosystème sportif de la capitale

et favorise la continuité de la pratique sportive au-delà du week-end.

TheCityRun : une dynamique nationale en progression

RabatRun s'inscrit dans le développement du programme national TheCityRun, aujourd'hui déployé dans plusieurs villes du Royaume.

À ce jour, 13 éditions ont déjà été organisées à travers le Royaume. RabatRun 2026 marquera la 14^{ème} étape du programme. En 2025, les événements de Casablanca, Rabat et Marrakech ont totalisé plus de 20.000 participants. En avril 2026,

la 5^{ème} édition de CasablancaRun a réuni plus de 8.000 participants sur la promenade maritime de la Mosquée Hassan II, confirmant la dynamique nationale du programme. Pour 2026, l'ambition est de dépasser les 50.000 participants à l'échelle nationale.

Calendrier prévisionnel

TheCityRun 2026

- CasablancaRun – 5^{ème} édition : 4 et 5 avril 2026 (réalisée)
- RabatRun – 4^{ème} édition : 25 et 26 avril 2026
- MarrakechRun – 3^{ème} édition : 23 et 24 mai 2026
- TangerRun – 4^{ème} édition : 20 et 21 juin 2026
- FesRun – 1^{ère} édition : octobre 2026
- AgadirRun – 1^{ère} édition : novembre 2026
- OujdaRun – 1^{ère} édition : dates à définir
- DaklaRun – 1^{ère} édition : dates à définir

Le calendrier national complet et actualisé est disponible sur www.MoroccoRun.com.

Un événement gratuit grâce aux partenaires, aux entreprises engagées et au soutien des médias

RabatRun demeure gratuit et ouvert à tous, grâce au soutien des autorités locales, des entreprises engagées telles que Opel, Livry, Indomie, Redal, Ciel et NeoMatrix, ainsi qu'aux entreprises qui choisissent de rejoindre l'événement à travers des participations corporate en mobilisant leurs collaborateurs.

TheCityRun adresse également ses remerciements à l'ensemble des médias nationaux qui, depuis la première édition, accompagnent, relaient et valorisent cette dynamique. Leur soutien constant - qu'il prenne la forme d'un partenariat officiel ou d'un appui éditorial fidèle - est un pilier essentiel de la réussite du programme et contribue à faire de chaque étape un rendez-vous national fédérateur et mobilisateur.

Les entreprises souhaitant rejoindre TheCityRun peuvent encore le faire, soit en tant que partenaires, soit en engageant leurs équipes dans le cadre d'une participation corporate, en s'inscrivant dans une dynamique nationale portée par un calendrier d'événements à travers plusieurs villes du Royaume. Plus d'informations sur <https://Partners.TheCityRun> et sur www.MoroccoRun.com.

L'équipe nationale de boxe participe au tournoi international Khabarovsk en Russie

L'équipe nationale du Maroc de boxe participe au tournoi international Khabarovsk prévu du 20 au 26 avril en Russie.

La participation de l'équipe nationale à ce tournoi s'inscrit dans le cadre des préparatifs aux prochaines échéances internationales et permettra de connaître le niveau de préparation technique, physique et de compétition des éléments nationaux, indique la Fédération royale marocaine de boxe (FRMB) dans un communiqué.

La participation à ce rendez-vous sportif international est d'autant plus importante par ce qu'elle mettra aux prises des écoles pion-

nières dans cette discipline sportive, précise la même source.

Chez les hommes, le Maroc sera représenté par Soulaïmane Samghouli (65 kg), Yassine Chadghour (65 kg), Zine El Abidine Amrough (70 kg), Yassine El Ouarz (75 kg) et Mohamed Amine Harnoun (80 kg).

Chez les dames, les couleurs nationales seront défendues par Hasnaa Larti (75 kg) et Nesrine Amine (75 kg).

La délégation marocaine sera présidée par le vice-président de la FRMB, Nabil Hilmi, et composée des entraîneurs Mohamed Arjaoui, Driss Moussaid, Adil Bela et Mehdi Khalsi.

Bayern Munich remporte le championnat d'Allemagne, le 35^{ème} sacre de son histoire

Le FC Bayern Munich a remporté, dimanche, le 35^e titre de champion d'Allemagne de son histoire, après avoir battu le VfB Stuttgart 4 buts à 2 lors de la 30^e journée de la Bundesliga.

Avec 79 points, le club bavarois s'est ainsi assuré le 13^e sacre du champion allemand sur les 14 dernières saisons, à quatre journées de la fin de la compétition.

Lors de la saison en cours, le Bayern Munich n'a perdu qu'une seule

fois, en janvier dernier à domicile face à Augsburg (2-1), inscrivant au total 109 buts en 30 matches de championnat, soit un nouveau record, dépassant celui de la saison 1971-1972 (101 buts).

Bayern Munich est encore engagé sur deux autres fronts, avec une demi-finale de Coupe d'Allemagne à disputer mercredi sur la pelouse du Bayer Leverkusen et une double confrontation en demi-finales de Ligue des champions européennes contre le Paris SG.

Des robots humanoïdes prennent de vitesse les humains lors d'un semi-marathon à Beijing

Des robots humanoïdes développés en Chine ont devancé des coureurs humains lors d'un semi-marathon disputé dimanche à Beijing, offrant une démonstration aussi saisissante qu'un peu déroutante de l'accélération technologique en cours.

Plus d'une centaine de machines se sont élancées - contre à peine une vingtaine l'an dernier - et, fait notable, sans les déboires qui avaient marqué la première édition, où certains modèles peinaient simplement à franchir la ligne de départ.

Cette fois, le décor a changé. Sur des couloirs parallèles pour éviter tout contact avec les coureurs humains, plusieurs androïdes ont pris de vitesse des athlètes chevronnés. L'image a de quoi surprendre: des silhouettes mécaniques qui avalent l'asphalte

pendant que des humains s'accrochent.

Le robot vainqueur, développé par le fabricant chinois de smartphones Honor, a bouclé l'épreuve en 50 minutes et 26 secondes, effaçant de plusieurs minutes le record du monde humain établi récemment par l'Ougandais Jacob Kiplimo à Lisbonne.

La performance reste toutefois à nuancer. À quelques mètres de l'arrivée, la machine a heurté une barrière avant d'être remise en position pour franchir la ligne. Rappel discret que, malgré la vitesse, la maîtrise n'est pas encore totale.

Le bond en avant est néanmoins spectaculaire. L'an dernier, le meilleur robot avait terminé en 2 heures et 40 minutes. Douze mois plus tard, l'écart avec les standards humains s'est réduit à une allure qui interpelle.



Derrière l'effet de scène, l'enjeu est bien réel. Ces robots humanoïdes, encore en phase d'essais sur le plan économique, dessinent déjà des usages dans des environnements plus sensibles.

Beijing ne cache pas ses ambitions. Subventions, soutien industriel, projets d'infrastructures : tout converge vers un objectif assumé, prendre la tête de cette industrie naissante.

La démonstration dépasse désormais les circuits spécialisés. En février, le gala du Nouvel An lunaire de la télévision centrale chinoise a mis en scène des robots humanoïdes exécutant des chorégraphies martiales complexes, sabres et bâtons à la main, à proximité d'enfants, dans une démonstration soigneusement orchestrée du savoir-faire technologique du pays.

Recette

Tajine de poulet au citron confit et olives



Ingrédients :

Poulet : J'utilise 8 pilons de poulet. Vous pouvez utiliser des cuisses de poulet, ou un poulet coupé en morceaux.

Oignon : J'utilise un gros oignon blanc. Des échalotes peuvent être utilisées pour une saveur plus douce.

Citrons confits : J'utilise des citrons confits maison la recette est ici. Vous pouvez les acheter dans le commerce ou utiliser des quartiers de citron frais. Safran : si vous n'en avez pas, mettez du curcuma supplémentaire pour la couleur, bien que la saveur diffère. Olives vertes et Herbes fraîches : des olives dénoyautées et du persil ainsi que de la coriandre font que ce plat soit unique.

Huile d'olive : 4 cuillères à soupe, vous pouvez mettre un mélange d'huile neutre et huile d'olive.

Sel et poivre : Ajustez selon votre goût.

Préparation :

1. Dans un tajine ou une marmite, faire revenir l'oignon râpé dans l'huile d'olive.

2. Ajouter les morceaux de poulet avec le safran, le gingembre et le curcuma.

3. Faire dorer 5 minutes en les retournant régulièrement.

4. Incorporer l'ail, les herbes, le sel et le poivre, puis couvrir d'eau bouillante.

5. Laisser cuire environ 40 minutes.

6. Retirer le poulet, ajouter les olives et les citrons confits rincés, puis mijoter 10 à 15 minutes pour réduire la sauce.

7. Dorer le poulet au four en le badigeonnant de beurre.

8. Disposer le poulet dans un plat, ajouter les olives, les citrons confits et napper de sauce.

Plus d'un millier d'habitants d'une ville de la région parisienne évacués pour détruire une bombe de la Seconde Guerre mondiale

Plus d'un millier d'habitants de Colombes, une ville de la région parisienne, ont été évacués, dimanche, pour permettre la neutralisation d'une bombe datant de la Seconde Guerre mondiale, détruite au moyen d'une explosion contrôlée en sous-sol.

Découvert lors de travaux dans la commune, l'engin explosif, long d'un peu plus d'un mètre sans empennage et large de 33 centimètres, a d'abord fait l'objet d'une tentative de désamorçage manuel.

Cette opération, jugée trop délicate, n'a finalement pas pu être menée à terme, selon les médias qui citent les autorités.

Les démineurs ont alors opté pour une destruction sur place. La bombe a été enfouie dans une fosse spécialement aménagée, renforcée par des structures en bois et des parois en béton afin de contenir l'onde de choc. Un important dispositif de recouvrement a ensuite été installé pour limiter les effets de l'explosion.

En France, la découverte d'obus et de bombes datant de la



Première et de la Seconde Guerres mondiales est fréquente, notamment dans les zones anciennement bombardées.

Ces engins, souvent mis au jour lors de travaux, restent dangereux malgré le temps. Leur neutralisation est assurée par des démineurs spécialisés, et plusieurs

centaines d'interventions sont réalisées chaque année, surtout dans le nord et l'est du pays.

Mardi dernier, quatre obus allemands datant de la Première Guerre mondiale, dont certains encore chargés, ont été évacués de la citadelle de Belfort, dans l'Est de la France.